



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-  
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

## Mémoire de Master

OPTION : Architecture en Zone Urbaine Littorale

**A.Z.U.L**

*(Joint en annexe le rapport explicatif du projet)*

Thème :

## Le tourisme de santé en milieu littorale

**Présenté par :**

TABET Hocine

BRAHMI Ahmed

**Porteur de master :**

Dr. ICHEBOUBENE Youcef (Maitre de conférences)

**Encadré par :**

Dr. AHMED CHAOUCH Nabil (Maitre-assistant)

Mr. AMEUR Mohamed (Assistant vacataire)

**Année universitaire : 2016/2017**

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERAL .....	7
Présentation de l'option :.....	8
Structure du mémoire : .....	9
I. ETAT DES CONNAISSANCES : .....	10
SECTION 01 : THEMATIQUE GENERALE : .....	11
I.1. Présentation de la ville littorale : .....	11
I.2. Particularités des villes littorales : .....	12
I.2.1. Sur le plan urbanistique : .....	12
I.2.1.1. Modes de developement.....	12
I.2.1.2. Les aménagements spécifiques : .....	15
I.2.2. Sur le plan architectural : .....	16
I.3. Impact de l'économie sur le développement des villes littorale .....	18
I. ....	18
I.3.1. Les villes littorales à vocation touristique :.....	18
I.3.2. Les villes littorales vocation industrielle/commerciale : .....	19
I.3.3. Les villes littorales à vocation agricole : .....	20
I.4. La ville littorale algérienne : .....	20
I.4.1. Présentation sur le plan urbanistique : .....	21
I.4.2. Présentation sur le plan architectural : .....	22
I.4.3. Aperçu sur la réglementation algérienne relative aux villes littorales :.....	22
SECTION 02 : THEMATIQUE SPECIFIQUE .....	25
TOURISME DE SANTE AU MILIEU LITTORALE .....	25
I.1. Le tourisme en générale :.....	25
I.1.1. Pourquoi le tourisme .....	25
I.1.2. Définition de tourisme.....	26
I.1.3. Evolution du tourisme : .....	26
I.1.4. Impact du tourisme : .....	27
I.1.5. Les facteurs influant sur le tourisme : .....	27
I.1.6. Types de tourisme .....	28
I.1.7. Le tourisme dans le Monde .....	31
I.1.8. Le tourisme méditerranéen : .....	31
I.1.9. Le tourisme en Algérie .....	32
I.1.10. La politique du tourisme en Algérie : .....	33

I.2.	Le thème choisi Tourisme de santé : .....	34
I.2.1.	Définition du tourisme de santé : .....	34
I.2.2.	Types de tourisme de santé : .....	34
I.2.3.	Pourquoi la thalassothérapie ?.....	35
I.2.4.	Aperçu historique sur l'apparition de la thalassothérapie : .....	35
I.2.5.	Les principaux facteurs thérapeutiques .....	36
I.2.6.	Les techniques utilisées en thalassothérapie : .....	36
I.2.7.	Définition d'un centre de thalassothérapie :.....	38
I.2.8.	Analyse des exemples : .....	38
I.2.8.1.	Exemple 1 (national) : Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj : .....	38
I.2.8.2.	Exemple 2 (international) : Centre de thalassothérapie de Deauville : .....	42
I.2.9.	Synthèse : .....	45
II.	Conclusion générale .....	46
III.	Bibliographie.....	47

## **DEDICACE**

**Tous d'abord, je tiens à remercier « DIEU » le tout puissant de m'avoir donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.**

**J'ai l'immense plaisir de dédier ce travail à :**

**Ceux que j'adore le plus au monde mes chers et affectueux *PARENTS* qui m'encouragent et me poussent toujours vers la réussite que DIEU les garde & les protège ;**

**Mes chers frères : *YOUCEF, ABDELLAH ET WALID***

**Mes chères sœurs : *HADJER, SARAH ET YOUSRAH***

**Mes oncles : *MOHAMED ET RACHID***

**Mon ami intime : *KHALFI ZOHIR***

**Ma fiancée : *FELLA***

**Je remercie également tous mes amis surtout *LOTFI, IMAD*, les camarades les étudiant(e)s que je n'ai pas citée et tous ceux qui, de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce travaille**

**J'espère que notre mémoire servira de support pour les années à venir.**

## **DEDICACE**

**Tous d'abord, je tiens à remercier « *DIEU* » le tout puissant de m'avoir donné la foi, le courage et la patience pour continuer mon parcours.  
J'ai l'immense plaisir de dédier ce travail à :**

**Ceux que j'adore le plus au monde mes chers et affectueux *PARENTS* qui m'encouragent et me poussent toujours vers la réussite que *DIEU* les garde & les protège ;**

**J'espère que notre mémoire servira de support pour les années à venir.**

**BRAHMI AHMED**

## **Remerciement :**

**Nous remercions le BON DIEU tout puissant de nous avoir donné le courage et la volonté d'élaborer ce travail.**

**Nous souhaitons adresser nos remerciements les plus sincères aux personnes qui nous ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire ainsi qu'à la réussite de cette formidable année universitaire.**

**Nous adressons aussi notre sincère sentiment de gratitude au porteur de master Monsieur : ICHEBOUBENE YUCEF et à nos encadreurs Monsieur : AHMED CHAUCHE NABIL et Monsieur : AMEUR MOHAMED qui n'ont pas hésité un instant à nous orienter durant toutes l'année.**

**Nous remercions également nos familles et amis.**

**Nous espérons que ce mémoire servira d'exemple et de support pour les années à venir.**

# INTRODUCTION GENERAL

« Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur ». C'est une zone de contact entre la terre et la mer qui constitue aujourd'hui un espace de plus en plus sollicité, ce qui accentue sa fragilité (Becet, 2002).

Le littoral est un espace limité, convoité, attractif, propice aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements...), il accueille actuellement la plus part des habitants des pays<sup>1</sup>, nombre d'agglomérations et de nombreuses activités. Le littoral joue un rôle moteur essentiel, dans le développement économique touristique et culturel d'une région.

Le tourisme maritime est celui qui s'est le plus développé au XXe siècle, non sans impacts négatifs, avec notamment le bétonnage et l'artificialisation du littoral.

À l'échelle mondiale, les littoraux comptent parmi les milieux où la pression humaine à le plus fortement augmenté depuis 3 siècles<sup>2</sup>. Il est donc urgent de réguler l'organisation du littoral, Pour mieux maîtriser l'urbanisation et la pression foncière en déterminant la « juste capacité d'accueil du littoral » pour mieux maîtriser l'intensité d'urbanisation. (Conservatoire du littoral).

Pour que le littoral conserve sa productivité et ses fonctions naturelles, il faut donc améliorer la planification et la gestion de son développement. En effet, l'aménagement des zones littorales doit se fonder sur une base scientifique tenant compte de ses caractéristiques géomorphologiques et climatiques et conciliant les exigences des divers secteurs économiques dont la survie dépend de ces écosystèmes<sup>3</sup>. Dans le monde et en Europe, les communes littorales et des arrière-pays présentent un taux d'urbanisation et de périurbanisation généralement beaucoup plus élevé que la moyenne<sup>4</sup>.

Le littoral algérien s'étend sur 1 622 kilomètres. Il représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population, des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière.

En Algérie, environ les deux tiers de la population sont concentrées sur le littoral qui ne représente que 4% du territoire (ONS RGPH, 1998). La bande côtière séduit d'emblée par la beauté de ses sites et recèle des atouts indéniables favorable à l'activité touristique. Depuis l'indépendance et contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen, l'Algérie n'a pas accordé au secteur du tourisme un rôle conséquent dans ses différents politiques de développement.

Si les zones côtières concentrent de nombreuses ressources et opportunités, elles sont aussi exposées aux pollutions, nuisances et autres dégradations résultant du développement des activités économiques.

A l'instar des secteurs économiques modernes (informatique, technologies de communication et de télécommunication, recherche scientifique, etc.), le tourisme de santé connaît une mondialisation accélérée. Il est devenu un phénomène transnational. Plus qu'un phénomène passager, c'est un réel enjeu économique de société et représente un axe de développement pour des pays émergents et/ou en expansion.

---

<sup>1</sup> Forte concentration de population sur la frange côtière.

<sup>2</sup> Augmentation rapide de la population (1,7% en 2001) et sa moyenne d'âge (34% de la population à moins de 14ans) qui perturbera la consommation d'espace à long terme.

<sup>3</sup> Paskoff, 1993 ; Marcadon *et al.* 1999.

<sup>4</sup> L'attractivité résidentielle, économique et touristique du littoral s'est fortement accélérée dans les dernières décennies. La population des communes littorales s'est par exemple accrue de 530.000 habitants depuis 1986.

## Présentation de l'option :

L'option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale) s'intéresse au rapport Site/Projet. Cela ne veut pas dire que le projet est relégué au second plan ; au contraire un bon projet dans cette option est celui qui s'intègre judicieusement dans son environnement naturel, social et économique.

Les particularités, parfois si significatives d'un site donné, doivent être prises en considération dans notre manière de penser, de produire et d'organiser nos espaces de vie.

### Les objectifs :

- Une meilleure adaptation aux particularités du milieu littoral, dans notre manière de produire et d'organiser l'espace bâti.
- Réfléchir dans une démarche de développement durable, ceci pour une meilleure protection et une mise en valeur des potentialités de nos espaces littoraux.
- Redonner à ces villes littorales leur image architecturale et urbanistique.

### Motivation du choix de l'option :

Notre choix d'intervenir en zones urbaines littorales est motivé par les particularités si significatives qui distinguent ces zones du reste du territoire.

Ces particularités résident d'abord dans les qualités dont jouissent les villes du littoral tant sur le plan naturel, sur le plan social, sur le plan économique que sur le plan de la beauté du paysage bâti, où les modèles d'architecture et d'urbanisme présentent des caractères originaux par rapport aux modèles urbains courants.

D'ailleurs nombreux spécialistes qualifient les villes littorales de Laboratoires d'innovations en matière d'architecture et d'urbanisme<sup>5</sup>.

C'est à partir de ce constat que notre option AZUL travaille pour développer une approche qui prend en considération les particularités significatives de la ville littorale dans la manière de penser, de produire et d'organiser cet espace.

---

<sup>5</sup> TOUILLIER, Bernard. L'architecture des bains de mer : Patrimoine marginalisé. In revue d'Art, année 1993, Volume 101, N°1. P.29-40.

## **Structure du mémoire :**

Le mémoire est composé essentiellement de trois phases avec une annexe joint le rapport explicatif du projet.

La première phase est : Introduction générale

Dans cette phase on parle généralement sur l'option AZUL (Architecture en Zone Urbaine Littorale), ses objectifs et les motivations de choisir cette option.

La deuxième phase est : La recherche thématique.

Elle se compose de deux parties :

La première partie est une recherche thématique générale sur l'architecture et l'urbanisme en zone littorale on va présenter les villes littorales sur le plan architectural et urbanistique avec leurs particularités spécifiques par rapport autres zones aussi et on prend en considération les villes littorales algériennes comme un exemple de notre recherche.

La deuxième partie est une recherche spécifique réservée à la compréhension de notre thème qui est le tourisme de santé au milieu littorale elle comporte une recherche sur le tourisme de façon générale et le tourisme de santé de façon spécifique

A la fin, le mémoire se termine avec une conclusion contenant l'objectif de notre étude.

En annexe, on trouve la partie PFE (Projet de Fin d'Etude), elle se divise en deux parties :

La première est réservée pour l'analyse de notre site d'étude qui est la ville de Zeralda, elle comporte sa situation, l'accessibilité, ses particularités et on sort avec un constat général de la ville.

La deuxième est réservée pour notre intervention sur le site d'étude et on prend en considération tous les recherches et les analyses que on a déjà fait (la recherche thématique et l'analyse de la ville de Zeralda) pour mener les actions urbanistiques et élaborer un plan d'aménagement adéquat avec des principes précis jusqu'à l'arrivée de notre projet architecturale.

## **I. ETAT DES CONNAISSANCES :**

*Notre objectif à travers cette phase est de déterminer les particularités de la ville littorale sur le plan architectural, urbanistique, et faire ressortir les différents facteurs qui imposent ces derniers.*

# SECTION 01 : THEMATIQUE GENERALE : L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME EN ZONE LITTORALE

## I.1. Présentation de la ville littorale :

### I.1.1. Le littoral :

Le littoral est l'espace de contact, l'interface, entre la terre et la mer, il est constitué d'un rivage, d'un avant-pays marin exploité, d'un arrière-pays continental dont l'architecture, les aménagements, et les activités sont fortement marquées par la présence de la mer.

Figure 01 : Les composants du littoral.



Source : <http://www.ikonet.com>

### I.1.2. Le littoral méditerranéen :

La Méditerranée dispose d'un littoral privilégié qui explique sa forte attractivité. La diversité et la richesse du patrimoine historique, culturel, naturel et paysager. Une mer avec un climat doux et ensoleillé en hiver a été à l'origine du tourisme sur la côte méditerranéenne au XIXe siècle, avec la création des premières « villes d'hiver ». Le climat chaud et sec en été a permis l'essor considérable du tourisme balnéaire pendant la seconde moitié du XXe.

Figure 02 : Les-multiples-limites-du-littoral-méditerranéen.



Source : <https://www.researchgate.net>

### I.1.3. La ville littorale :

Les villes littorales sont des villes qui bordent et qui se développent le long du littoral, zone comprise entre une étendue maritime et le continent, elles figurent parmi les lieux les plus dynamiques de la planète.

L'organisation interne des agglomérations est différente d'une ville à une autre, en fonction du climat, de la situation géographique et hydrographique. Nombreuses études ont montré que les régions littorales ont été de tout temps les plus convoitées tant pour le développement d'activités purement touristiques que pour d'autres activités économiques.

Elles étaient qualifiées de laboratoires d'innovations en matière d'architecture et d'urbanisme.

Figure 03 : La ville Alicante, Espagne.



Source : <http://www.rentalcars.com>

## I.2. Particularités des villes littorales :

La ville littorale a travers son emplacement spécifique, point de contact terre et mer à présenter des particularités économiques sociales, surtout architecturales et urbanistiques qu'on ne trouve pas dans les autres villes d'intérieur, la grande ville littorale a toujours présenté un laboratoire en terme de production architecturale et urbanistique.

### I.2.1. Sur le plan urbanistique :

#### I.2.1.1. Modes de développement

L'urbanisme dans les villes côtières est toujours influence par la mer, cet urbanisme se présente comme suit :

##### a. Développement parallèle à la mer :

Les villes littorales, généralement dans les sites plats, se développent parallèlement à la mer pour le but d'avoir une vue dégagée vers la mer et éventuellement pied dans l'eau.

Les facteurs qui influencent sur le développement parallèle à la mer sont :

- **Facteur Naturel :** La géomorphologie du terrain

Généralement les villes littorales qui se développent parallèlement à la bande littorale se situent sur des sites plats.

Figure 04 : Dubaï, UAE.



Développement parallèle à la mer  
Source : <http://shiny4kwallpapers.com>

Figure 05 : Hammamet, Tunis



Développement parallèle à la mer  
Source : <http://tunisi-prestige.onlc.eu/14-Hammamet.html>

- **Facteur Climatique :**

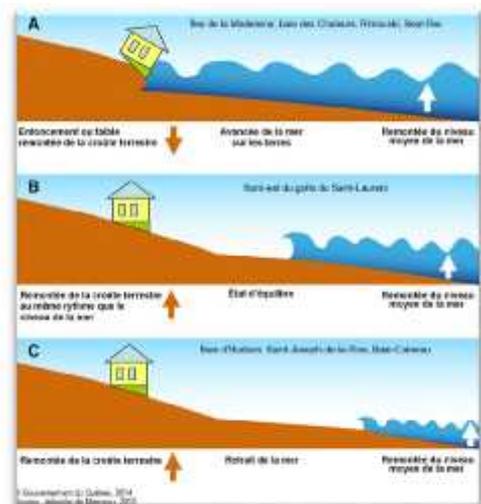
- Les vents :

Les vents peuvent engendrer plusieurs phénomènes naturels tels que La remontée des eaux.

- L'humidité :

Dans les régions littorales le taux d'humidité est relativement élevé, et peut causer de graves dommages sur la structure d'une construction et a des effets néfastes sur la chimie des structures physiques des parois.

Figure 06 : Situations côtières résultant de la hausse du niveau de la mer à cause des vents.



Source : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/>

- La pluviométrie :  
Infiltration d'eau et détérioration, Prématurée moisissures, Pourrissement, corrosion de la conception des sous-sols ; des façades et des toits.

Figure 07 : Infiltrations toiture.



Source : <http://www.deco.fr>

Figure 08 : La corrosion des armatures du béton armé à cause du l'air marin.



Source : <http://www.lamy-expertise.fr>

- **Facteur Economique :**

La proximité de la mer constitue un avantage pour l'économie des villes par la dominance des activités balnéaires, industriel et commercial.

- b. Développement perpendiculaire à la mer :**

L'implantation du village perpendiculaire à la mer dans le but de :

- Se protéger des vents violents du nord
- De bénéficier d'une ventilation naturelle.
- De créer des percés visuelles sur la mer.

Les facteurs qui influencent sur le développement perpendiculaire à la mer sont :

- **Facteur Naturel :** La géomorphologie du terrain

Dans le cas des sites accidentés ou presque montagneux la morphologie est difficile à construire, l'implantation des constructions sur Leurs tracés urbain suit la morphologie du site se qui résulte une vue panoramique sur tout le paysage maritime.

Figure 09 : La ville de Positano, sur la côte d'Amalfi de l'Italie



Développement perpendiculaire à la mer.  
Source : <https://fr.123rf.com>

Figure 10 : La ville **Beausoleil**, Provence-Alpes-Côte d'Azur., France



Développement perpendiculaire à la mer.  
Source : <http://www.montecarlotimes.com/2016/09/06/the-weekly-choice/>

- **Facteur Climatique :**

Ces sites assurent une bonne protection naturelle contre l'humidité et le vent et une autre contre les inondations

- Le glissement :

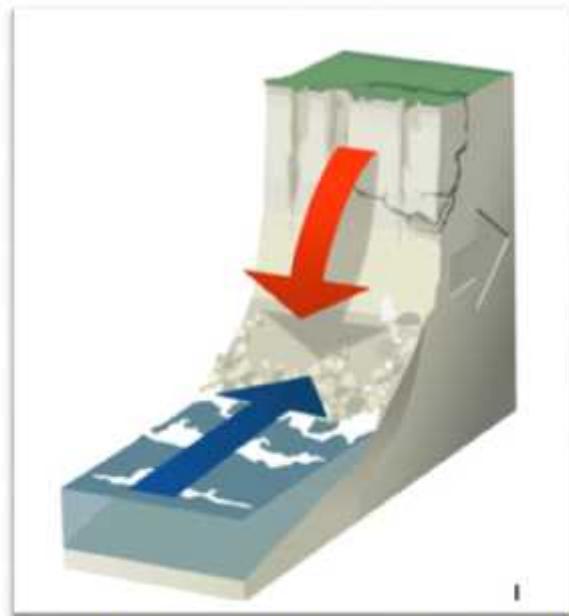
Se produisent généralement en situation de forte saturation des sols en eau. Ils peuvent mobiliser des volumes considérables de terrain, qui se déplacent le long d'une pente.

- L'érosion :

La pente naturelle, qui explique les déplacements des roches comme les chutes de pierres, les eaux courantes, le vent (érosion éolienne), les variations des conditions météorologiques- en particulier-les variations de température Il est

possible de limiter l'érosion du sol en utilisant la végétation (herbes, arbres) qui protège le sol contre les eaux de ruissellement et le vent. auxquels s'ajoute le facteur d'urbanisation près des rivages.

Figure 11 : le glissement de terrain à cause de forte saturation des sols en eau.



Source : [http://www.setsol.fr/mouvements\\_de\\_terrain.php](http://www.setsol.fr/mouvements_de_terrain.php)

**c. Développement satellitaire à la mer :**

Ce genre d'évolution est faite d'une manière aléatoire à cause des obstacles qui bloquent l'évolution et engendre l'apparition de plusieurs pôles de développement ces obstacles sont généralement naturels (montagnes, terres agricoles, cours d'eau).

Figure 12 : La ville de Nice , France



Développement satellitaire à la mer

Source : <http://www.kevinandamanda.com/nice-france/>

Figure 13 : La ville de Monaco , France



Développement satellitaire à la mer

Source : <https://fr.dreamstime.com/photo-stock-le-monaco-monte-carlo>

### I.2.1.2. Les aménagements spécifiques :

#### a. Aménagement des percées :

Les villes littorales se caractérisent par la structure urbaine en particulier l'organisation des voiries et des percées (les percées ont un rôle de ventilation de la ville lorsque le développement augmente) découpant les îlots qui sont faites dans le but :  
D'avoir une échappée visuelle de l'intérieur de la ville vers la mer.  
Régulariser l'écoulement régulier de l'air dans la ville.

Figure 14 : La ville de Reo de Janeiro , Brasil.



Échappées visuelles vers la mer.  
Source : <https://plus.google.com>

Figure 15 : La ville d'Alger.



Percées urbain

Source : <http://niarunblog.unblog.fr/quelque-chose-sur-wahran-el-bahia/promenade-a-travers-oran>

#### b. Aménagement des espaces et terrasses publics :

Les villes littorales se caractérisent par la présence des terrasses publiques de différents types, couverte ou non couverte, permettant le regroupement, les rencontres et l'échange culturel, comme elles offrent une vue sur la mer.

Les espaces publics sont généralement orientés vers la mer pour avoir une belle vue. Ils sont bien aménagés pour se détendre, se balader, et bien profiter de l'ensoleillement.

Figure 16 : La Place du 1er Novembre 1954 à Bejaïa, Algérie



Source : <http://www.algerie-monde.com/photos/bejaia/>

Figure 17 : Promenades des anglais, La ville de Nice, France.



Source : <https://www.expedia.co.th/en/Promenade-Des-Anglais>

## I.2.2. Sur le plan architectural :

L'architecture des villes littorales connue par sa particularité qui résulte de la particularité du littoral ; Les différentes caractéristiques architecturales sont :

### I.2.3.1. La forme :

La forme renvoie à un volume qui n'est pas simplement défini par sa configuration géométrique mais aussi par des propriétés visuelles et sa métaphore telles que la couleur, les proportions, la texture, et surtout le rapport à l'environnement.

Le choix d'une forme dynamique inspiré par la mer pour créer une continuité entre la mer et son environnement.

Figure 18 : Musée d'art moderne(Guggenheim), Bilbao, Espagne.



*Forme d'une vague.*

Source : <https://www.visionaireworld.com/>

Figure 19 : L'opéra de Sydney, Australie



*Rappelle la forme d'un coquillage.*

Source : <http://www.travelchannel.com/>

On utilise des formes fluides et dynamiques dans les grandes constructions pour assurer la stabilité contre les vents dominants.

Pour le traitement de la construction on réalise des acrotères perforés au sommet des façades des bâtiments pour se protéger au vent, des décrochements pour bénéficier de l'ombre et des terrasses pour profiter la vue dégagé sur la mer et le soleil. Voir figure

Figure 20 : Bordj el arabe, Jumeirah, Dubaï, UAE



*La métaphore d'une voile de bateau se caractérise par une merveille d'architecture dont les formes symbolisent une voile gonflée Par le vent.*

Source : <https://www.jumeirah.com>

Figure 21: Hôtel Jumeirah, Dubaï, UEA.



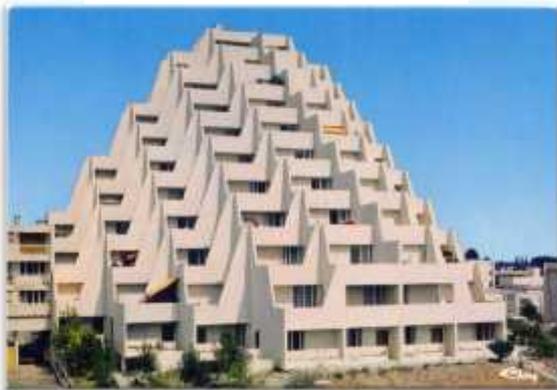
*Forme fluides et dynamiques pour assurer la stabilité contre les vents.*

Source : [http://www.hoteltravel.com/uae/dubai/jumeirah\\_beach.htm](http://www.hoteltravel.com/uae/dubai/jumeirah_beach.htm)

### **I.2.2.2. Les ouvertures :**

Utilisation des grandes ouvertures et baies vitrées pour mieux profiter de l'éclairage naturel, l'ensoleillement, l'aération (ventilation) et des vues panoramiques. Et aussi la protection du rayonnement solaire ; on utilisant des éléments de protection (pare-soleil horizontal, pare-soleil vertical).

Figure 22 : La grande motte, France.



*Les décrochements dans la volumétrie donnent des terrasses et protection.*

Source : <https://www.pinterest.com>

Figure 23: La grande motte, France.



*Des grandes ouvertures pour mieux profiter de l'éclairage naturel et aussi à l'aération.*

Source : <https://www.linkedin.com>

### **I.2.2.3. La couleur :**

Les couleurs claires en revêtement des façades tel que le blanc pour les murs et le bleu pour la menuiserie. Ce choix est comme une réponse à des exigences climatiques telles que le soleil car cette solution renforce la protection solaire.

Figure 24 : Santorin, Grèce.



*Revêtement en bleu et blanc.*

Source : <https://pixnio.com/fr/architecture-fr>

Figure 25 : village de Manarola, Italie,



*Utilisation des couleurs claires.*

Source : <https://fr.123rf.com>

### **I.2.2.4. Les matériaux de construction :**

L'utilisation du brique, béton, le béton cellulaire, les panneaux isolés, bois naturel, le verre. Aussi il faut éviter l'utilisation de l'acier (les problèmes de la corrosion).

Le choix de ces matériaux est fait en considération des facteurs climatiques (le soleil, les vents, l'humidité et pluie) et les risques naturels comme la corrosion causée par les airs salins.

Figure 26 : Vestfold, Norvège.



Maison bois et pierre par jarmund et vigsnaes architectes  
Source : <https://www.construire-tendance.com>

Figure 27 : Musée des civilisations d'Europe et méditerranée, Marseille.



Utilisation de la moucharabieh.  
Source: <https://lightcuriosite.wordpress.com>

Figure 28,29: Fire Island Beach House par Richard Meier.



Utilisation du verre.

Source : <http://blog.2modern.com/2014/07/an-immaculate-fire-island-beach-house-by-richard-meier.html>

### I.3. Impact de l'économie sur le développement des villes littorale

Les activités maritimes liées au littoral constituent des ressources essentielles pour la région. Les principales activités liées à la proximité de la mer sont : la pêche maritime, l'agriculture et le tourisme et à partir de ses activités on peut classer les villes portuaires littorales par leurs vocations.

#### I.3.1. Les villes littorales à vocation touristique :

Le tourisme, un des moteurs du développement des villes côtières repose sur l'environnement et le beau paysage. Ce dernier est géré et planifié par l'aménagement et la mise en place des équipements touristiques les plus importants.

Les principaux types de tourisme que connaît la ville littorale sont : le tourisme balnéaire, de santé (thermes), culturel et le tourisme vert.

Figure 30 : Hammamet, Tunis.



Station balnéaire

Source : <http://www.infotunisie.com>

### I.3.2. Les villes littorales vocation industrielle/commerciale :

Les principales activités liées à la proximité de la mer dans les villes littorales à vocation commerciale et industriels sont : l'activité portuaire ; commerciale ainsi que la pêche. Elles varient suivant le type de port. Elles peuvent être industrielles pour les grands ports ou bien réservées à la pêche, et le tourisme pour les petits ports, ce qui marque une différence en matière d'architecture.

- Port de plaisance :

Un port de plaisance est un port situé en bord de mer ou de rivière dédié aux bateaux de plaisance. Il accueille des bateaux résidents à l'année ou des bateaux visiteurs. Ce genre de port engendre la production de l'architecture réservée au tourisme telle que les restaurants, esplanades et artisanat.

Figure 31 : Sidi Bou Saïd, Tunisie



Port de plaisance

Source : <http://tunisie.co/article/344/actus/plaisance/plaisance-192516>

- Port de pêche :

Est un port situé en bord de mer, d'étendue d'eau ou de rivière et réservé aux embarcations ou aux navires de pêche. Grâce à ses infrastructures, il permet et facilite le débarquement de leur chargement. La création des espaces de pêche, ou des petites esplanades en roche pour les pêcheurs et les touristes (grand public).Voire figure

- Port industriel :

Leur impact est de donner forme à un paysage sur le plan architectural et urbanistique beaucoup plus commercial et/ou industriel, composé de bâtiments commerciaux et d'aires de stockage entrepôts. Voire figure

Figure 32 : Sorrente, Italie.



Port de pêche.

Source : <https://fr.dreamstime.com>

Figure 33 : Barcelone, Espagne.



Le port industriel.

Source : <https://fr.123rf.com>

### **I.3.3. Les villes littorales à vocation agricole :**

Les activités agricoles liées à la présence ou à la proximité de la mer produisent :  
Des paysages particuliers. Elles ont un rôle structurant dans l'organisation de l'espace construit (élément ordonnateur de croissance de la ville).

*Figure 34 : La Londe-les-Maures, France*



*Figure : La préservation des terres agricole au littorale  
Source : mediterranee.revues.org.*

*Figure 35 : La ville de Zéralda*



*Extension de la ville vers la mer se limite par des terres agricoles  
Source : Google earth*

### **I.4. La ville littorale algérienne :**

Depuis l'antiquité, le littorale en Algérie a été particulièrement convoité, l'ouverture sur la mer méditerranée en a fait un lieu d'échange commerciaux et culturels, son climat et sa position géographique ont favorisé l'implantation des établissements humains et des activités. Cette tendance a été renforcée pendant l'occupation française par le caractère extraverti de l'économie coloniale. Après l'indépendance cette pratique s'est perpétuée à travers d'importants investissements industriels, rendant cette partie du territoire encore plus attractive.

Du point de vue écologique, le littorale algérien est riche et diversifié. Sa façade maritime longue de 1622 Km alterne rivage rocheux, plage sablonneuse et zone humide. Toutefois, il est caractérisé par une concentration de la population et des activités. En effet, en 1998 la population des wilayas littorales a été estimée à 12.564.151 habitants soit 43% de la population nationale, résidant en permanence sur une bande du littorale de 50 Km de profondeur et plus de 5.242 unités industrielles y sont implantées soit 51% du parc national<sup>6</sup>.

Bien que la biodiversité côtière de l'Algérie reste mal connue, le littorale de l'Algérie reste un élément clé de la conservation de la biodiversité marine et côtière du bassin Méditerranée. Encore préservé en grande partie du fait du ralentissement économique qui a affecté l'Algérie dans les années 90, le littorale algérien est aujourd'hui soumis aux mêmes menaces que les autres rivages méditerranéens : urbanisation du trait de côte, pollution par les effluents urbains et industriels, surexploitations des ressources naturelles.

---

<sup>6</sup> MATE, 2000

Figure 36 : La longueur du littoral algérien (1622 Km)



Source : <http://www.wakeupinfo.fr/2015/03/france-3-un-thalassa-fascinant-sur-le.html>

#### I.4.1. Présentation sur le plan urbanistique :

Il représente un écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population (2/3 de la population sur 4% du territoire), des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière.

Après l'indépendance l'Algérie a connu deux politiques d'aménagements qui ont été appliquées sur le plan urbanistique et architectural.

L'état a préféré s'intéresser aux grandes villes qui sont Alger, Oran et Annaba et quelques moyennes villes comme Bejaïa et au détriment des petites villes (Azzefoun) qui sont restées relativement délaissées ou en stagnations. Ceci a engendré un déséquilibre sur le plan urbanistique, les grandes villes ont connu une forte urbanisation (sur-urbanisées) par contre les petites villes qui sont sous-urbanisées.<sup>7</sup>

Malgré que les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) prennent relativement en considération les particularités de ces villes littorales, or on intervient de la même manière que pour les villes intérieures sur le plan architectural et urbanistique, parfois même sans prendre en considération la présence de la mer.

Figure 37 : La ville de Bejaia.



Moyenne ville algérienne  
Source : <http://dz.geoview.info>

Figure 38 : La ville d'Alger.



Grande ville algérienne  
Source : <http://www.leconews.com>

<sup>7</sup> Mr Aouissi K.B. La ville littorale Algérienne

## I.4.2. Présentation sur le plan architectural :

On ressent les particularités des villes littorales dans l'architecture de la période coloniale comme le montre les photos :

Figure 39 : La ville Bejaia.



Source : <http://alger16jjel18.over-blog.com>

Figure 40 : La ville d'Alger.



Source : <http://www.marseille-airport.com>

La nouvelle politique d'urbanisme et de construction de l'Algérie indépendante était pour répondre aux besoins sociaux avec une architecture non réfléchi pour tous les cas du littoral algérien.

Dans la période actuelle l'état a pris des décisions en ce qui concerne le réaménagement des villes littorales comme le projet de la Médina d'Alger.

Figure 41 : Le projet médina d'Alger 2030.



Source : <http://archtml.1fr1.net>

Figure 42 : Le projet médina d'Alger 2030.



Source : <http://blog.lefigaro.fr>

## I.4.3. Aperçu sur la réglementation algérienne relative aux villes littorales :

### I.4.3.1. La loi littorale :

Elle fixe une politique globale d'aménagement, de protection et de mise en valeur. La réalisation de cette politique d'intérêt général implique une coordination des actions de l'Etat et des collectivités locales, ou de leurs groupements.

Ces lois ont pour but :

- Préserver le patrimoine culturel mais aussi naturel de la zone littorale
- Encourager de par l'implantation les activités économiques
- Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littoral
- Mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturel ou patrimoniale

#### **I.4.3.2. Les lois qui correspondent à la ville du littorale :**

- Loi n° 02-08

Correspondant au 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement

- Loi n° 03-02

Correspondant au 17 février 2003 fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristique des plages.

- -Loi 03-03

Correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansions touristiques

- Loi n ° 03-10

Correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du Développement durable

- -Loi n°06-104

Correspondant au 28 février 2006 portant classement et catégories des déchets des unités industrielles.

- Loi 02-02 :

Correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral

#### **I.4.3.3. les instruments de l'urbanisme :**

L'aménagement de littoral doit s'opérer dans un cadre juridique clair et précis, pour cela on trouve :

**SNAT** : le schéma national d'aménagement du territoire

**SDAT** : le schéma directeur d'aménagement territoire

**PAC** : le plan d'aménagement côtier (pour délimiter l'espace littoral et identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion

**PDAU** : le plan directeur d'aménagement urbain (préservation des espaces naturels équilibré entre l'urbanisation et l'activité économique, il permet de localiser les zones de conflit d'usage)

**POS** : le plan d'occupation des sols permet d'intégrer la spécifiée des lieux et protéger les espaces sensibles notamment par l'interdiction de construire.

#### **I.4.3.4. Les bandes de protection du littorale**

**Bande 1** : Il s'agit de la bande inconstructible des 100 mètres instaurée par la loi 90-294, dont la largeur peut atteindre 300 mètres à partir du rivage pour des motifs liés au caractère sensible du milieu côtier. Cette bande inclut le rivage naturel dans lequel sont interdits la circulation et le stationnement des véhicules (sauf les véhicules de service, de sécurité, de secours, d'entretien ou de nettoyage des plages). Les conditions et les modalités d'extension de cette zone et d'autorisation des activités permises sont fixées par voir réglementaire.

**Bande 2** : D'une largeur de 800 mètres où sont interdites :

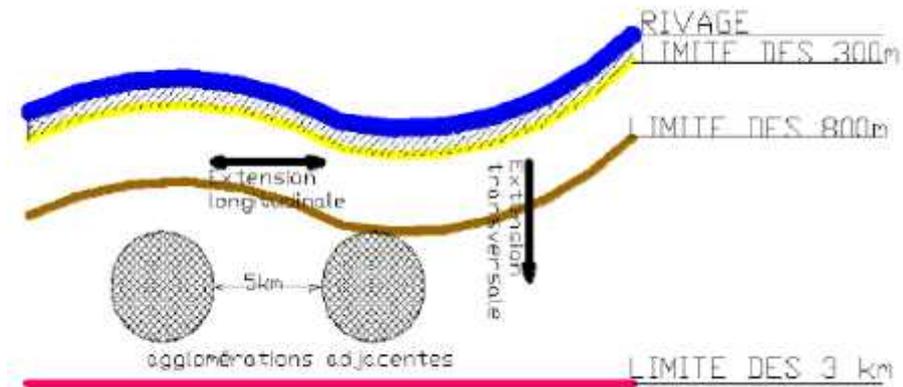
- Les voies carrossables nouvelles parallèles au rivage.
- Toutefois, en raison des contraintes topographiques de configuration des lieux ou de besoins des activités exigeant la proximité immédiate de la mer, il peut être fait exception à cette disposition.

**Bande 3** : Dont la largeur est de 3 km, dans cette bande sont interdits :

- Toute extension longitudinale du périmètre urbanisé, c'est à dire toute extension parallèle au rivage.

- L'extension de deux agglomérations adjacentes situées sur le littoral à moins que la distance les séparant soit de cinq (5) km au moins.
- Les voies de transit nouvelles parallèles au rivage.
- Les constructions et les occupations du sol directement liées aux fonctions des activités économiques autorisées par les instruments d'urbanisme dans la bande des 3 km sont réglementées.

Figure 43 : Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.



Sources : Cour typologie urbain master 1 AZUL

## SECTION 02 : THEMATIQUE SPECIFIQUE

### TOURISME DE SANTE AU MILIEU LITTORALE

#### I.1. Le tourisme en générale :

Le tourisme est devenu un secteur très important et dynamique dans l'économie mondiale, en particulier pour les pays en développement. Sa croissance touche non seulement l'activité liée au tourisme (principalement le secteur privé) mais aussi d'autres secteurs tels que le transport. Il permet la création d'emplois et ceci pour des couches diverses de la société, qualifiées et non-qualifiées et les personnes souvent marginalisées dans le marché du travail.

Le tourisme est déjà un secteur important pour certains pays en développement et progresse dans d'autres pays. Il s'agit de saisir les occasions que ce phénomène présente mais il faut aussi veiller à ce que ce secteur ne développe pas de manière incontrôlée menaçant l'environnement naturel et la vie sociale et culturelle du pays. Le développement incontrôlé du secteur risque de rendre l'avenir du secteur limité sur le long terme.

En Algérie, la situation commence à évoluer. L'état vise à adopter une politique de développement du tourisme tout en préservant les écosystèmes dans leurs intégrité pour des raisons évidentes mais aussi parce que l'environnement est de plus en plus considéré comme un argument de vente des produits touristiques.

Si la question du tourisme en Algérie suscite des interrogations multiples notamment pour son développement et sa mise à niveau, celle des infrastructures touristiques -un des chapitres lourds du secteur- n'a jamais été autant d'actualité que ces dernières années.

L'exemple du littoral national, il dispose d'un potentiel touristique appréciable : des paysages naturels, de monuments et sites touristiques, de ports de pêche et de plaisance, etc. ....

Malgré ces atouts, si l'on compare avec les pays magrébins voisins on constate que l'Algérie est la destination la moins convoitée par les touristes à cause du grand manque d'infrastructures touristiques ,d'accueil et de transport, et de prise en charge des touristes.« *L'Algérie est la dernière destination touristique dans le Maghreb, pourtant elle est la première région à grands potentiels touristiques parmi les pays maghrébins* »<sup>8</sup>

En plus du déficit important enregistré en matière d'infrastructures touristiques, le tourisme en Algérie se limite uniquement à la période estivale et qui se traduit dans la majorité des cas par des vacances en bord de mer, ce qui est déplorable pour un pays qui recèle une diversité de paysages naturels et climatique permettant d'étendre l'activité touristique sur toute l'année.

Pour cela il faut se tourner vers de nouvelles formes de tourisme, un tourisme qui s'inscrit en même temps dans le cadre de la politique du développement du tourisme (le développement durable) et qui permet de créer une diversité de produits touristiques.

#### I.1.1. Pourquoi le tourisme

Le tourisme une activité qui n'a pas cessé de faire parler d'elle, le nombre de touristes dans le monde est en constante augmentation, les prévisions de l'OMT est de 1.8 milliard de touristes en 2030

« Le tourisme est désormais un des grands acteurs du commerce international et, en même

---

<sup>8</sup> Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, LESASSISES NATIONALES ET INTERNATIONALES DU TOURISME  
Contexte ; l'Algérie, destination nouvelle

temps, il constitue une des principales sources de revenus de beaucoup de pays en développement. »

L'appel du large a poussé l'homme moderne à se diriger périodiquement vers la côte en quête d'évasion, de bien être quand ce n'est pas pour une nécessité de survie. Etre sur le littoral et contempler le large procure une sensation de liberté, de vide et d'horizon ouvert, d'où l'impression d'isolement de toute présence humaine et la sensation de paix interne qu'elle procure. La population mondiale est passée de 2295 millions d'habitants en 1940 à 5 384 millions en 1990, soit +135% en 52 ans. Elle a donc approximativement doublé en un demi-siècle. Et le taux de départ en vacances suit le rythme : 58% des français par exemple ont pris le départ pour des vacances en 1988, contre 76 % pour les Suisses.<sup>9</sup> « L'ouverture sur la mer est l'un des poumons par lequel respire le monde urbain moderne ». <sup>10</sup>

Le tourisme est devenu un phénomène socio-économique, il contribue dans la création d'emplois dans de nombreux secteurs de l'agriculture aux télécommunications en passant par le bâtiment et il participe largement dans le P.I.B (5 % du PIB mondial).

En Algérie, le tourisme n'est plus un choix, mais un impératif, il constitue une ressource alternative aux hydrocarbures. Et il est considéré en tant que ressource durable.

C'est pourquoi l'état Algérien a adopté une politique touristique claire, ambitieuse et durable, certes à long terme mais qui aura pour résultat final une destination touristique sure, fiable représentée dans le schéma directeur d'aménagement touristique "S.D.A.T 2025"

### **I.1.2. Définition de tourisme**

Tourisme, nom masculin qui signifie : l'action de voyager pour son plaisir. L'ensemble des activités et services liés aux voyages et aux séjours d'agrément. <sup>11</sup>

Les formes très variées du tourisme rendent cette activité difficile à définir. Pour l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), « le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de, leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs ». <sup>12</sup>

### **I.1.3. Evolution du tourisme :**

Le tourisme participe dès son origine au besoin de libération de l'homme qui tente à chaque fois qu'il a les moyens de dépasser son horizon pour se dépayser et oublier momentanément les réalités quotidiennes.

Thermalisme, pèlerinage, et compagnes militaires permettent à leur tour aux sédentaires d'accumuler des souvenirs inédits, il donne lieu à l'aménagement des édifices religieux, palais et demeures princières ou bourgeoises. Objets de la curiosité des passants, les caravanes chamelières empruntent de leur côté des itinéraires jalonnés par des caravansérails et des points d'eau qui vont servir de base aux circuits touristiques modernes.

---

<sup>9</sup> P.Escourrou, Tourisme et environnement p : 5

<sup>10</sup> P. Saint Marc, Commission d'aménagement de la côte Aquitaine,

<sup>11</sup> Définition selon Larousse

<sup>12</sup> OMT ( Organisation Mondiale du Tourisme )

Dans la civilisation musulmane, les conquêtes arabes, le pèlerinage, les voyages pour des buts éducatifs, ont permis de promouvoir le tourisme et de créer les infrastructures d'accueils (route de la soie, caravansérails <).

Au XIIe siècle, le géographe arabe Al-Idrisi (1100 - 1165) dresse la première carte du monde, Ibn Battuta Shams al-Din Abu 'Abdallah a fait, entre 1325 et 1354, le premier tour du monde connu dans cette époque.

Le XVIIIe siècle constitue une étape marquante pour le tourisme. D'origine anglaise (tourism), le mot s'appliquait à l'origine au « grand tour » que les jeunes Anglais de la haute société réalisaient en Europe continentale et parfois jusqu'au Moyen-Orient.

### **I.1.4. Impact du tourisme :**

#### **➤ Sur le plan politique :**

- Favorise par le biais de l'expérience de prise de conscience internationale.
- Favorise la connaissance des pays aux étrangers et leur donne une importance au niveau internationale.
- Permet un mouvement d'affaire interne entre les pays.

#### **➤ Sur le plan économique :**

- Permet l'équilibre de la balance commerciale.
- Favorise le développement régional « décentralisation »
- Incite par son ampleur à un aménagement du territoire de façons plus équilibrées.
- Réduction du chômage par l'intermédiaire des emplois offerts directs et indirects universellement admis dans la profession hôtelière chaque réalisation d'un lit d'hôtel donne naissance à 05 emplois.

#### **➤ Sur le plan social :**

- Possibilité d'échapper à un environnement de plus agressif et pollué.
- Récupération des forces productives.
- Evasion, déplacement par rapport aux contraintes de la vie quotidienne.
- Communication entre les individus.
- Changement des structures et institutions sociales du pays surtout récepteur.

#### **• Sur le plan culturel :**

- La découverte de nouveaux horizons, nouvelles cultures, nouvelles histoires et les traditions des pays et du peuple.
- Le désenclavement des régions et des forces actives.

### **I.1.5. Les facteurs influant sur le tourisme :**

- Elévation du niveau de vie.
- Les ressources naturelles et culturelles.
- La capacité d'accueil de la région.
- Les caractéristiques de la clientèle.
- La formation des infrastructures humaines

- Existence de merveilleux sites.
- Facilité de transport et des échanges.
- Suppression d'entraves administratives et douanières.
- Trouble politique et économique surtout monétaire.
- Insuffisance ou inexistence du transport.
- Détérioration du niveau de vie et la hausse des prix.

## I.1.6. Types de tourisme

### I.1.6.1. EN FONCTION DE LA DESTINATION :

#### ➤ **Tourisme balnéaire :**

La mer est l'élément essentiel qui assure l'attrait d'un grand nombre de population toutes catégories confondues, ainsi qu'un dynamisme économique de la région. C'est le tourisme de vacances au bord de mer qui est le plus répandu dans le monde, attiré par la côte, la mer, la plage et le soleil. Le tourisme balnéaire fut la première forme de tourisme introduite en France par les anglais qui contribuèrent au lancement des stations balnéaires.

Figure 44 : Hôtel Titanic, Antalya, Turquie.



Source : <http://www.thrmagazine.info>

#### ➤ **Tourisme rural :**

Le tourisme rural est une forme de tourisme alternatif ayant lieu en milieu rural, notamment chez les agriculteurs, à l'origine (on utilise le mot agritourisme), mais aussi chez des "gens du pays" n'ayant pas forcément d'attaches avec la terre.

L'agrotourisme ou l'agritourisme, tel qu'il est défini plus largement, implique une opération ou une activité agricole qui amène les visiteurs à une ferme ou à un ranch. L'agritourisme a des définitions différentes dans différentes parties du monde, et se réfère parfois spécifiquement aux séjours de ferme, comme en Italie. En outre, l'agritourisme comprend une grande variété d'activités, y compris l'achat de produits directement à partir d'un stand de ferme, la navigation dans un labyrinthe de maïs, la cueillette de fruits, l'alimentation des animaux ou le séjour dans une chambre d'hôtes dans une ferme.

L'agritourisme est une forme de tourisme de niche qui est considéré comme une industrie de croissance dans de nombreuses régions du monde, dont l'Australie, le Canada, les États-Unis et les Philippines.

Figure 45 : Quincy, Floride



Une journée de champ de ferme au Centre de recherche et d'éducation du nord de la Floride  
Source : <http://nwdistrict.ifas.ufl.edu>

Figure 46 : Padoue, Italie.



Séjour à la ferme touristique Le Bove  
Source : <http://www.vivabox.be>

➤ **Tourisme saharien :**

C'est un tourisme développé au Sahara, fondé sur les valeurs du nomadisme que le voyageur tente de retrouver le temps d'une randonnée en chameau ou d'une visite au campement.

➤ **Tourisme urbain :**

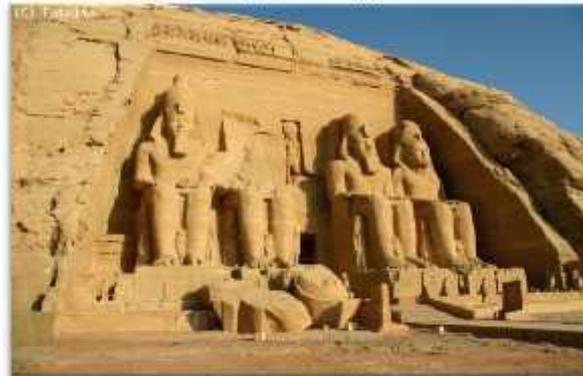
C'est un tourisme développé dans un milieu urbain, il est l'une des formes touristiques les plus anciennes. Le tourisme urbain apparaît dorénavant comme un véritable enjeu pour les villes, par la production d'images valorisantes susceptibles d'accroître leur attractivité, mais aussi par les retombées économiques escomptées.

Figure 47 : Dubaï, UAE



Source : <http://www.telegraph.co.uk>

Figure 48 : Egypte.



Le temple d'Abou Simbel.  
Source : <http://www.alibabuy.com>

**I.1.6.2. EN FONCTION DE L'ACTIVITE :**

➤ **Tourisme d'affaires :**

Désigne les déplacements à but professionnel, il est rémunérateur et se pratique en été comme en hiver. Il combine (transport, hébergement, restauration) avec une activité économique pour l'entreprise, peut comprendre plusieurs activités : congrès et conventions d'entreprise, foires et salons, séminaires et réunions d'entreprises ou alors les voyages d'affaires individuels.

➤ **Tourisme de santé :**

Tourisme qui n'est pas saisonnier et qui vise à assurer un taux d'occupation constant. C'est un tourisme de récréation et de repos en vue surtout de recevoir des soins médicaux, on assiste à l'édification de nombreux équipements répondant à ce critère (climatisme thermalisme et thalassothérapie), actuellement ce genre de tourisme occupe une place très importante dans le marché, car il a su joindre l'utile à l'agréable.

Figure 49 : Carthage, Tunis.



Nahrawess Thalasso & Spa  
Source: <http://www.nreservi.com>

Figure 50 : Dijon, France



Foire internationale et gastronomique.  
Source : <http://www.cotedor-tourisme.com>

➤ **Tourisme culturel :**

C'est l'un des secteurs le plus ancien et le plus développé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, à l'époque des philosophes, la formation intellectuelle devait être complétée par le voyage. Ce genre de tourisme concerne le patrimoine culturel, édifices religieux (mosquée, églises, monastères, abbayes) et civils (hôtels de ville, châteaux, sites archéologiques, palais), musées, manifestations culturelles et artistiques.

Figure 51 : Agra, Inde.



Taj Mahal.  
Source : <http://www.tajmahal.org.uk/>

➤ **Tourisme sportif :**

Les passionnés de sport attendent souvent les vacances pour pratiquer leur sport privilégié de manière intensive. Pour cette catégorie de touristes le voyage n'est pas représenté par les séjours qui proposent des activités sportives comme complémentaires ou récréatives. Le tourisme sportif est alors centré sur l'activité sportive autour de laquelle on organise le séjour : le ski, la voile, la plongée, l'équitation, la chasse, la pêche, le cyclisme, le golf. On choisit des lieux et des hébergements bien équipés pour satisfaire les attentes du client.

Figure 52 : La ville de Barcelone, Espagne



Une ville de sport qui accueille les touristes pendant toute l'année.  
Source : <http://www.leparisien.fr>

### I.1.7. Le tourisme dans le Monde

Le tourisme a connu, au cours des dernières années, une progression des arrivées et des recettes, dépassant le taux de croissance économique général de 1,3 %. L'espace touristique mondial est articulé autour de trois bassins distincts, par ordre d'importance :

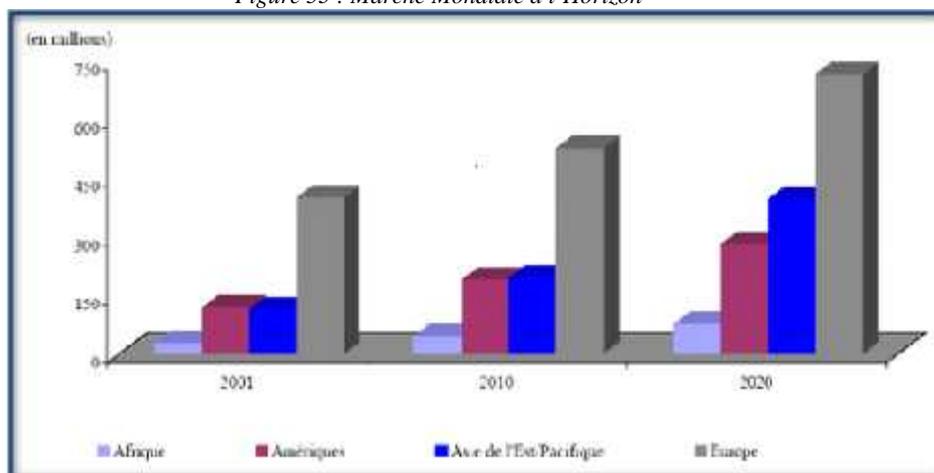
1 / Le bassin euro-méditerranéen, centré sur la Mer méditerranée, les pays du Bassin Méditerranéen restent la principale destination touristique mondiale avec 34 % des arrivées de touristes internationaux.

Cependant, la domination de la zone méditerranéenne est fortement concurrencée aujourd'hui par d'autres régions.

2 / Le bassin Asie orientale-Pacifique, autour des rivages de la mer de Chine,

3 / Le bassin Amérique du Nord Caraïbes, organisé autour de la « mère américaine »<sup>13</sup>

Figure 53 : Marché Mondiale à l'Horizon



Source : Agence nationale de développement touristique.

### I.1.8. Le tourisme méditerranéen :

La Méditerranée est une grande mer intérieure comprise entre l'Europe méridionale, l'Afrique du Nord et l'Asie Occidentale.

Au contact de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, la Méditerranée a toujours constitué un espace attractif tant par son climat (doux et humide en hiver, chaud et très sec en été), que par ses richesses patrimoniales.

La méditerranée occupe aussi une place stratégique au niveau économique des pays riverains.

Elle constitue également une ouverture pour les pays méditerranéens.

Elle fait l'objet d'échanges commerciaux et fut sujette à des conflits territoriaux (bataille navale pour la domination de certaines parties du bassin méditerranéen) dans les temps anciens.

Cette mer constitue aussi un centre de rencontres culturelles depuis des siècles (les cultures de la Mésopotamie, sémitiques, persanes, phéniciennes carthagoises, grecques et romaines) et jusqu'à aujourd'hui : un mélange de cultures aboutissant à la naissance de l'identité de chaque peuple riverain.

Toutes ces potentialités confèrent à la méditerranée une image exotique et mystérieuse.

Grâce à cela, Les pays du bassin Méditerranéen sont la principale destination touristique mondiale avec 34% des arrivées de touristes internationaux soit 260 millions, ce qui en fait la

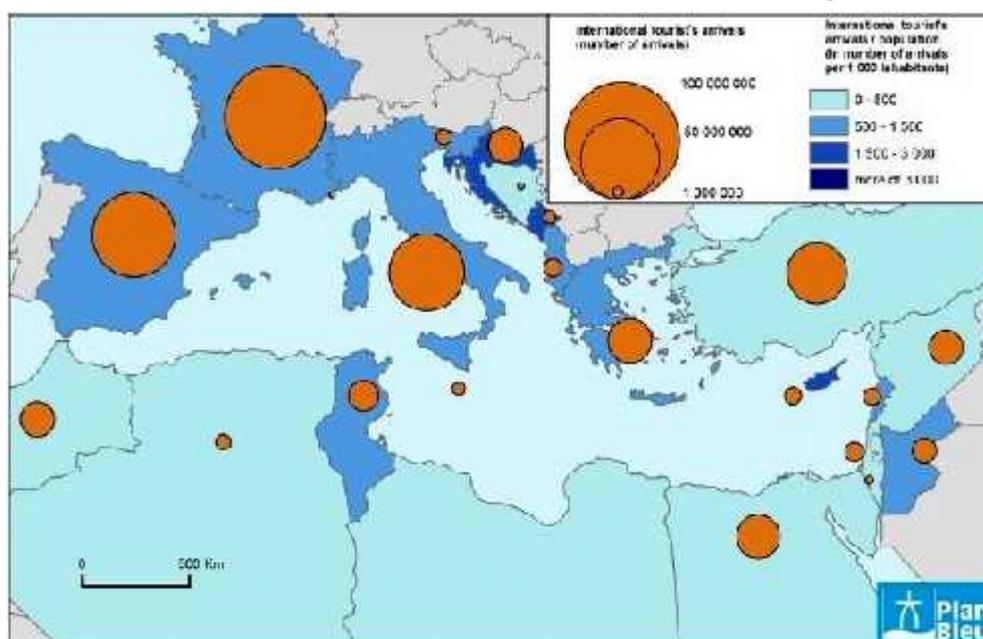
<sup>13</sup> OMT (organisation Mondiale du Tourisme)

principale région touristique du monde et 30% des recettes générées par le tourisme international.

Au niveau maghrébin, le Maroc et la Tunisie ont connu une croissance record entre 2004 et 2006, de l'ordre de 15,5% et de 17,3%.

En 2010, ces deux pays ont atteint un flux de 10 millions de touristes. A l'horizon 2015, les pays du Maghreb offriront aux visiteurs internationaux les mêmes produits et les mêmes thèmes touristiques : tourisme d'affaires, mer, soleil, désert, thalassothérapie, pèlerinage, histoire, culture, sport et écologie ce qui constitue une réelle menace pour la progression du tourisme de l'Algérie qui devrait répondre à cette demande suivant une politique de développement touristique valorisante.<sup>14</sup>

Figure 54 : Arrivée de touristes internationaux (2010), en millions et en nombre touristes pour 1000 habitants



Source : OMT et <http://geotourweb.com/MED3AAA.jpg>.

### I.1.9. Le tourisme en Algérie

L'Algérie est le deuxième pays le plus grand du continent Africain, et le 11e pays le plus grand au monde en termes de superficie totale. Situé en Afrique du nord, l'une des principales attractions touristiques en Algérie est le Sahara, le deuxième plus grand désert au monde. Quelques dunes de sables peuvent atteindre 180 mètres de hauteur. L'Algérie bénéficie d'atouts naturels importants tel que ses plages en général encore à l'état sauvage, des paysages et des zones comme le Sahara algérien.

L'Algérie est riche de 254 zones humides naturelles, et des "aires protégées" comprennent 10 parcs nationaux, 04 réserves naturelles, 04 réserves de chasses et 3 centres cynégétiques. Ces aires couvrent une superficie d'environ 53 000 000 hectares. Les parcs du Djurdjura, d'El Kala et de Tassili ont été classés Réserves de la biosphère par l'UNESCO.

Sur le plan architectural, on peut noter une forte influence espagnole, arabe, française consécutive à la colonisation mais aussi des œuvres plus contemporaines. La grande poste

<sup>14</sup> Le tourisme dans le bassin méditerranéen (le site géographie touristique en France et dans le monde)

d'Alger reste un monument remarquable de type néo-mauresque, œuvre de Voinot et Ton Doire. La Casbah d'Alger est également un lieu de visite classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1982.

8 au Nord du pays d'une superficie totale de 165 362 ha, qui relèvent de l'administration forestière il s'agit du Djurdjura, Chréa, El Kala ,Gouraya et Taza classés en Réserve de la Biosphère ainsi que le Belezma , Theniet El Had et Tlemcen.

### **I.1.10. La politique du tourisme en Algérie :**

L'Algérie est la dernière destination touristique dans le Maghreb, elle est pourtant la première région à fort potentiel touristique comparé aux autres pays maghrébins.

Le gouvernement a décidé de donner au tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts.

Il s'agit désormais d'accompagner et d'encadrer la montée en puissance du tourisme national et de l'insérer dans les circuits commerciaux du tourisme mondial par l'émergence de la destination Algérie comme destination touristique de référence au plan international.

Cependant, la construction d'une destination touristique requiert la définition d'une démarche organisée et durable permettant de doter l'activité touristique de la lisibilité et de la visibilité nécessaires à la consécration d'une économie touristique alternative aux ressources tarissables et non renouvelables que sont les hydrocarbures, car le tourisme n'est plus désormais un choix, c'est un impératif.

#### **I.1.10.1. Les cinq objectifs du Schéma directeur d'aménagement du territoire (SDAT) 2025 :**

- Faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique.
- Impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques.
- Combiner promotion du Tourisme et Environnement.
- Valoriser le patrimoine historique et culturel.
- Améliorer durablement l'image de l'Algérie.

#### **I.1.10.2. Les cinq partenaires pour le portage de la mise en tourisme :**

- **Les touristes** : Acteurs de consommation.
- **Les prescripteurs** : Rôle prépondérant de ces ambassadeurs commerciaux pour le développement touristique.
- **Les investisseurs** : Leur garantir un investissement rapide et sécurisé.
- **Les hôteliers, les restaurateurs, et transporteurs** : Clé de voûte.
- **Le citoyen** : Acteur direct et indirect du tourisme.

#### **I.1.10.3. Les cinq dynamiques fondatrices du SDAT :**

Ces cinq dynamiques constituent la voie pour une relance rapide et durable du tourisme, confortée par le retour de l'Algérie sur la scène internationale.

- La valorisation de la destination Algérie pour accroître l'attractivité et la compétitivité de l'Algérie.
- Le développement des pôles et villages touristiques d'excellence par la rationalisation de l'investissement et le développement.

- Le déploiement d'un plan qualité tourisme pour le développement de l'excellence de l'offre touristique nationale intégrant la formation par l'élévation professionnelle, l'éducation, l'ouverture aux Technologies de l'Information et de la Communication et le positionnement sur de nouvelles niches touristiques conformes aux nouvelles tendances mondiales.
- La promotion de la transversalité et de la cohérence dans l'action par l'articulation de la chaîne touristique et la mise en place d'un partenariat public-privé.
- La définition et la mise en œuvre d'un plan de financement opérationnel pour soutenir les activités touristiques et les promoteurs et attirer les investisseurs nationaux et internationaux.

## **I.2. Le thème choisi Tourisme de santé :**

### **I.2.1. Définition du tourisme de santé :**

Le tourisme médical ou Le tourisme de santé est La nouvelle formule du tourisme .en pleine croissance il ne cesse de se développer grâce à des agences de voyage et les tours opérateurs qui sont pour certains exclusivement spécialisés dans ce secteur.

Il concerne l'ensemble des migrations effectuées dans le souci d'améliorer sa santé, c'est-à-dire les séjours intégrant aussi bien des soins curatifs, prescrits par le médecin, que des soins préventifs pris sur décision individuelle volontaire

### **I.2.2. Types de tourisme de santé :**

D'après la source utilisée pour les cures, deux formes se sont développées :  
Le thermalisme et la thalassothérapie.

- **Le thermalisme :**

Est l'utilisation thérapeutique des propriétés des eaux minérales. Utiliser les vertus de certaines eaux pour guérir ou soulager des personnes souffrant d'infections diverses : dermatologiques, ORL, circulation sanguine, rhumatologie, séquelles de traumatismes divers.

L'eau thermale :

Est considérée comme eau thermale, toute eau qui, en raison de la nature spéciale de ses principes, de la stabilité de ses caractéristiques physiques et de sa composition chimique, peut avoir des propriétés thérapeutiques.

Est une eau d'origine souterraine chaude à son émergence : supérieur à 35°C.

- **La thalassothérapie :**

Le mot thalassothérapie a été créé en 1869 par le docteur « De la Bonnardienne» qui à associé deux vocables grecs : "Thalassa" qui signifie la mer et "Thérapie" qui signifie cure, il l'a définit comme « thérapie qui met à profit l'ensemble des propriétés du milieu marin au service de la santé ».

Connue aussi sous le nom de «balnéothérapie» ou « hydrothérapie » :

C'est un traitement par des méthodes thérapeutiques reposant sur l'utilisation des propriétés de l'eau de mer et des produits marin :

Sable, algues, boue,...etc. Sous surveillance médicale.

L'eau de mer : Est une eau naturellement riche en oligo-éléments, ces composées biologiques agissent directement sur l'organisme, en le purifiant et en lui apportant les éléments nécessaires à sa santé.

L'eau de mer a également un pouvoir hydrostatique important qui facilite le mouvement articulaire et contribue à la tonification et à la détente musculaire » (Centre de Roscoff)  
Elle contient aussi des éléments vivants comme le plancton et les algues qui libèrent des substances antibiotiques, antivirales et antibactériennes.

### **I.2.3. Pourquoi la thalassothérapie ?**

L'implantation d'un centre de thalassothérapie a des impacts considérables sur le développement national à savoir :

- L'aménagement du littoral qui commence par la mise en œuvre d'équipements touristiques adéquats.
- Valorisation de la mer à vocation touristique en utilisant l'eau de mer à des fins thérapeutiques.
- Développement économique et création d'emplois permanents.
- La thalassothérapie porte un intérêt social dans le sens où les curistes pratiquent des soins en communs.
- Sur 1622 km de côte, il y a un seul centre de thalassothérapie (à Sidi Fredj).

### **I.2.4. Aperçu historique sur l'apparition de la thalassothérapie :**

- La valeur thérapeutique de « l'eau de mer » est reconnue depuis la plus haute antiquité. Euripide et Hippocrate ont fait dans leurs œuvres, allusions aux bienfaits thérapeutiques des bains marins. C'est à cette époque que l'homme prend conscience des vertus de l'eau dans le traitement des infections "Seule la Nature guérit les malades" assurait déjà Hippocrate au Vème siècle A.J, le père de la médecine occidentale conseillait déjà les bains d'eau de mer pour soigner les problèmes d'articulations.
- Les Grecs avaient recours à des bains de mer chauds pour soulager leurs maux, les Romains repriront et améliorèrent le concept, et inventaient le thermalisme.
- En Europe au Moyen-âge une certaine « méfiance » apparaît à l'égard de l'eau soupçonnée de véhiculer les maladies, mais Ambroise Paré, premier chirurgien du Roi Henri III à la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle, conseille au souverain d'aller « baigner en la mer pour guérir certaines gales dont il était travaillé ».
- Au XVI<sup>ème</sup>, le Dr John Ployer réalise les « premiers essais thérapeutiques par l'eau de mer », renouant avec les enseignements des Anciens, s'appuyant sur de nombreux cas historiques pour soutenir ses travaux sur les bienfaits de l'hydrothérapie. Il recommande même aux pasteurs de réintroduire la pratique de l'immersion complète des bébés dans l'eau au cours des cérémonies de baptême pour prévenir les maladies néonatales et héréditaires.
- Pendant le XVII<sup>e</sup> siècle, l'usage de l'eau de mer afin de soulager les douleurs articulaires, se répand, en particulier dans les pays anglo-saxons.
- La première mise en œuvre de cette thérapie remonte en 1778 en France. Il s'agit alors de bains de pleine mer avec des constructions en planches sur la plage qui distribuent linge et matériel de bains.
- Le terme de « thalassothérapie » est inventé en 1865 par le Docteur De la Bonnardière, Le néologisme est formé de l'association de deux mots grecs : «Thalassa» : mer et «Thérapie» : soin
- Dès 1869 : En plus de l'eau de mer, l'utilisation des algues, le sable et le climat marin.

- En 1899 : Louis Bagot a ouvert le premier institut à Roscoff «Rockroum », établissement qui existe toujours. Aux bains d'eau de mer chauffée, accompagnés d'exercices de kinésithérapie, où sont greffés des applications de boues marines et des enveloppements d'algues.
- Au XX<sup>ème</sup> siècle, le biologiste René Quinton a posé les bases scientifiques de la thalassothérapie en établissant « *La loi de similitude physique et physiologique* » entre le milieu marin et le plasma sanguin, appuyant l'hypothèse selon laquelle « *la vie est née dans l'eau de mer* ».
- En 1904, il publie un ouvrage intitulé : « *L'eau de mer, milieu organique* », il crée alors des dispensaires marins où il soigne avec succès des nourrissons atteints de déshydratation aiguë.

### **I.2.5. Les principaux facteurs thérapeutiques**

La thalassothérapie se représente comme une cure thermale et un complexe thérapeutique dans lequel interviennent de nombreux éléments qui composent l'environnement naturel de l'équipement. Parmi ces éléments, on peut citer deux (02) qui sont importants : l'eau de mer et le climat.

#### **I.2.5.1. Les dérivés de l'eau de mer :**

- **Les oligo-éléments :** Il s'agit d'éléments métalloïdes ou métalliques, qui ne représentent qu'un pourcentage infime des constituants des organismes vivants, et dont la présence à l'état de traces est cependant nécessaire à la croissance et à la vie des végétaux et des animaux. Les oligo-éléments se comportent comme des catalyseurs physiologiques : leur emploi en thérapeutique permet la cure de diverses maladies.
- **Les algues :** Plantes chlorophyllienne, sans vaisseaux ni feuilles, presque toujours aquatiques. Les algues sont riches en vitamines et en acides aminés, et une forte concentration en oligo-éléments, ce qui assure leurs nombreuses vertus thérapeutiques. Elles sont aujourd'hui utilisées dans des buts variés, dont le plus courant est l'addition au bain de mer pour l'enrichir en oligoéléments et renforcer l'action de ces derniers.
- **La boue marine :** Elle est directement recueillie au fond de la mer, à proximité de l'embouchure d'un fleuve généralement. Les fleuves aident à amener les éléments végétaux à leur embouchure, ce qui assure la reproduction de la boue marine.
- **Le sable marin :** En thalassothérapie, le sable est utilisé sous-forme de « bain de sable », chauffé naturellement au soleil, ou artificiellement.

#### **I.2.5.2. Le climat marin :**

C'est le facteur principal de l'action thérapeutique en milieu marin. Il s'étend jusqu'à 5Km à l'intérieur des côtes. La climatothérapie marine est utilisée essentiellement pour le traitement des appareils Cardio-vasculaire et respiratoire.

### **I.2.6. Les techniques utilisées en thalassothérapie :**

La thalassothérapie utilise au maximum les propriétés physiques, chimiques, thérapeutiques de l'eau de mer chauffée dans un but de rééducation et de Réadaptation fonctionnelle meilleure.

Donc c'est un mélange équilibré de :

### ➤ **L'hydrothérapie**

Sous toutes ses formes :

- Balnéothérapie en piscine, en bain, en douches,
- En douches sous-marines et a jets.
- L'algotherapie : bain d'algue.
- La fangothérapie : bain de boue.
- L'aérosolthérapie : c'est thérapeutique utilisant l'aérosol, ce dernier utilisé en cure pour l'affectation O.R.L

Figure 55 : douche à jet



Source : <http://www.passeportsante.net>

### ➤ **La kinésithérapie**

Comportant les massages sous toutes leurs formes :

- À sec ou sous l'eau.
- En rééducation individuelle ou en groupe (collective).
- En salle ou en piscine ou bains chauffés.
- En gymnastique simple (collectives groupe ou individuelle).
- A l'air libre, en piscine ou bien en salle.
- La psamatothérapie : thérapeutique utilisant les bains de sables chauds.
- Gymnastique en plein air.

Figure 56 : massage corporel



Source : <https://bien-etre.ooreka.fr>

### ➤ **L'électrothérapie :**

Utilisant : ultra-sons, radar et ondes, ... etc.

### ➤ **L'ergothérapie**

S'occupant des grosses rééducations neurologiques, mais qui n'est pas utilisée dans tous les centres.

Figure 57 : séance d'ergothérapie



Source : <http://www.ch-neris.fr>

Figure 58 : électrothérapie



Source : <http://www.stmaryschiro.com>

### **I.2.7. Définition d'un centre de thalassothérapie :**

Est un endroit qui propose des traitements à base d'eau de mer pour se détendre, se calmer et rétablir sa santé sous surveillance médicale. Les établissements centre de thalassothérapie sont installés à proximité de la mer sous l'influence du climat marin et dans un environnement naturel saint.

#### **I.2.7.1. Les principaux composants d'un centre de thalassothérapie :**

Un établissement de thalassothérapie se compose des espaces suivants :

##### **Espace d'accueil :**

C'est un espace important de l'équipement qui comporte l'administration et la réception.

##### **L'hébergement :**

C'est une entité qui concerne le curiste interne et qui se matérialise par un hôtel de trois (03) étoiles et plus.

##### **Espace commercial et restauration**

Un bon repas est toujours apprécié, mais aussi il faut leur créer une architecture fonctionnelle et un décor agréable pour leur bien-être et leur détente

##### **Les soins et la remise en forme :**

C'est l'entité et la partie la plus importante dans le centre de thalassothérapie. Ces soins couvrent les soins secs, humides.

##### **Espace de détente, loisir et d'animation**

C'est un espace de détente, de relaxation et de distraction.

### **I.2.8. Analyse des exemples :**

L'analyse des exemples est la première phase de la programmation, car elle permet d'avoir une première vision globale sur le fonctionnement des espaces et de mieux connaître les différentes relations entre eux. Les exemples sont analysés, synthétisés dans le but d'élaborer les recommandations à suivre lors de la conception du projet.

Pour cela, nous avons opté sur les exemples suivants :

#### **I.2.8.1. Exemple 1 (national) : Centre de thalassothérapie de Sidi Fredj :**

##### **➤ Présentation du projet :**

Sidi Fredj est un nom lié à l'histoire de notre pays. Il forme une presqu'île aux reliefs parfois accidentés et jouissant d'une nature belle et dense. Le thermalisme algérien s'est doté depuis les années 80 d'une nouvelle infrastructure d'accueil. Il s'agit du centre de thalassothérapie, inauguré en 1981. Ce centre de thalassothérapie est non seulement l'un des plus célèbres complexes de thalassothérapie et de remise en forme de la Méditerranée, mais sans doute le plus algérien de tout ce que possède aujourd'hui ce pays. Parce qu'il est unique en son genre, le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj est un pôle touristique fortement apprécié et une station thermale de premier choix, marquée par ses activités particulières et ses soins spécifiques.

*Figure 59 : Thalassothérapie Sidi Fredj*

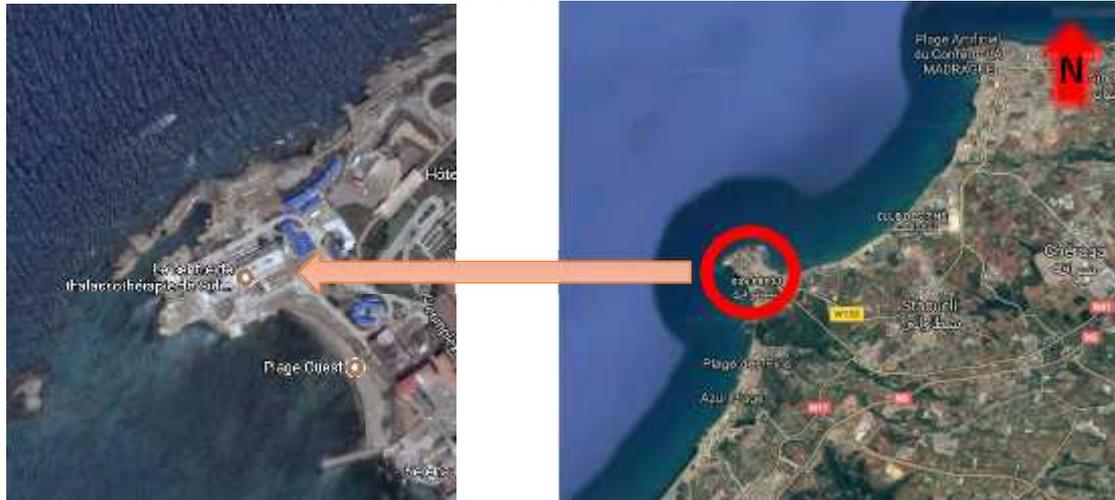


*Source : <https://www.jaccede.com>*

➤ **Situation :**

Le centre de thalassothérapie de Sidi Fredj est un bâtiment d'architecture moderne, conçu par l'architecte français « Fernand Pouillon ». Il est situé sur un plateau rocheux de la presqu'île de Sidi Fredj dans un site féérique d'une rare beauté, à 25 km à l'ouest d'Alger aux environs de Staouali, à proximité du complexe touristique de Sidi Fredj et du théâtre de verdure en plein air, avoisinant le port de plaisance et les courts de tennis.

Figure 60 : la situation géographique de thalassothérapie de Sidi Fredj



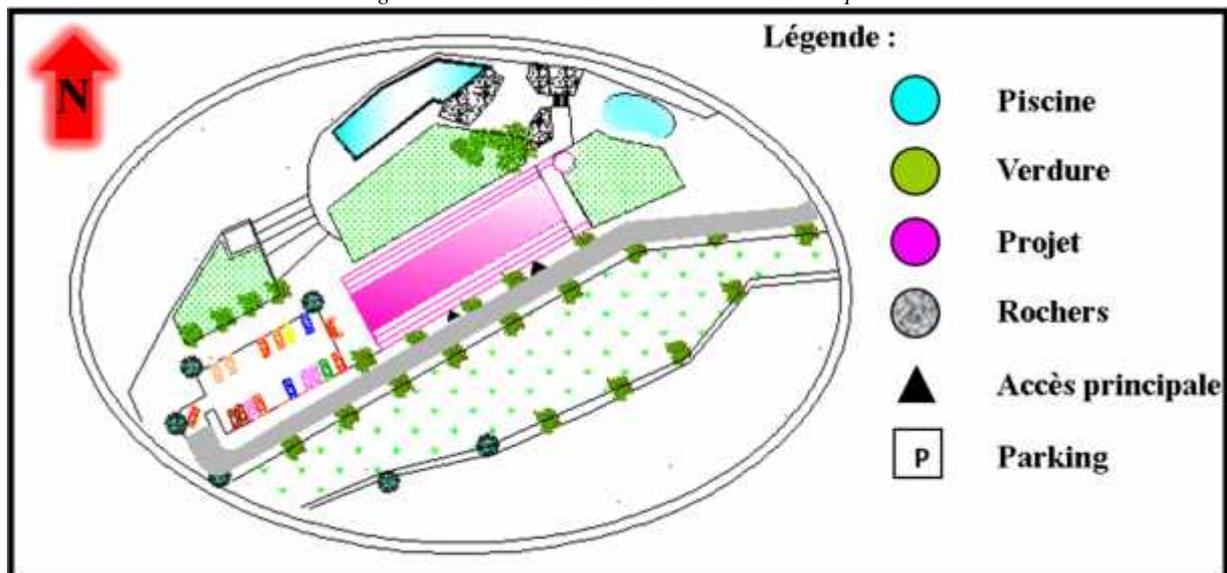
Source : Google earth pro

➤ **Schéma d'organisation du Centre :**

Le projet est organisé en monobloc allongé entouré des aménagements extérieurs :

- Deux piscines dont une pour enfants, reliées par des escaliers et décorées par des rochers.
- Des espaces verts.
- Un parking accessible depuis la route.
- Des escaliers qui mènent directement à la mer.

Figure 61 : Plan de masse du centre thalassothérapie



Source : ANDT

➤ **Principes d'organisation spatiale :**

• **La centralité :**

L'entrée aboutie à un accueil qui articule tout Le programme (soins, hébergement, administration, consultation médicale).

Le salon est un atrium avec un éclairage zénithal, son auteur est de R+6.

Cette centralité participe à la lisibilité du programme et des espaces.

• **La hiérarchie :**

Les espaces sont articulés de manière à séparer le privé du public.

**Les espaces publics :**

Les deux premiers niveaux sont des espaces publics qui regroupent l'accueil, le salon, la consultation, médicale, l'administration et la restauration.

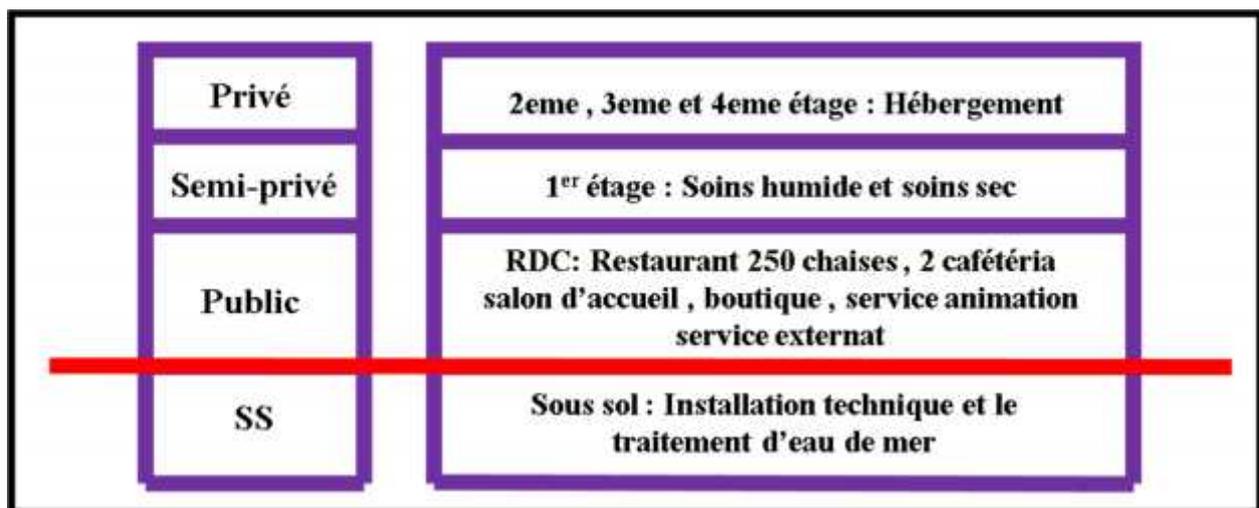
**Les espaces semi-privés :**

Au troisième niveau, les soins humides sont séparés des soins secs.

**Les espaces privés :**

Les trois derniers niveaux regroupent les chambres et l'héliothérapie (le solarium) afin de profiter du soleil et l'intimité.

Figure 62 : Coupe schématique : répartition des espaces



Source : ANDT

➤ **Le programme du centre :**

- ❖ Premier niveau : c'est le RDC. On y trouve la réception, l'administration, les boutiques, le restaurant et deux cafétérias.
- ❖ Deuxième niveau : il est réservé seulement pour la partie thermale.
- ❖ Troisième, quatrième et cinquième niveaux : destinés à l'hébergement, il se compose de :
  - ◆ 74 chambres à 2 lits.
  - ◆ 73 chambres à 1 lit.
- ❖ Un entresol et un sous-sol qui englobent les installations techniques, notamment pour le traitement de l'eau de mer.
- ❖ La terrasse supérieure, équipée d'un poste d'héliothérapie avec solarium tournant

### Premier niveau :

Les espaces collectifs :

Restaurant 250 chaises, deux cafétérias (fumeur et non-fumeurs), salon d'accueil, boutiques, services animation, service d'externat.

### Deuxième niveau : Etage de soins.

- ◆ Service balnéothérapie :

2 piscines de natation.

1 piscine de rééducation.

2 bassins annexés aux piscines équipés d'appareils à ultrason.

Baignoire d'hydro massage, des manuluve et douches à jet,

Cabines équipés de baignoires pour bains d'algues et de boues et 4 saunas.

Figure 63 : Vue sur le restaurant



Source : <http://www.thallasso-sf.com.dz>

Figure 64 : La piscine de rééducation



Source : <http://www.thallasso-sf.com.dz>

Figure 65 : La douche à jet



Source : <http://www.thallasso-sf.com.dz>

Figure 66 : Baignoire d'hydro massage



Source : <http://www.thallasso-sf.com.dz>

- ◆ Service mécano thérapie :

4 cages de pouliothérapie.

1 salle équipée de table de traction.

2 salles de gymnastique équipées de tapis de sol et de barres de bicyclette.

- ◆ Service électrothérapie :

Des appareils à ondes courtes, laser, ultrason, vibro massage, et infrarouge.

Figure 67 : Salle de mécano thérapie



Source : <http://www.thallasso-sf.com.dz>

### Troisième niveau : Etages d'hébergement

Des chambres doubles à la disposition des curistes.

Figure 68 : Chambre double



Source : <http://www.thallasso-sf.com.dz>

➤ **Le circuit des curistes :**



**I.2.8.2. Exemple 2 (international) : Centre de thalassothérapie de Deauville :**

➤ **Situation et présentation de projet :**

Située au cœur d’une station balnéaire de renommée internationale entourée de palaces, de villas classées, champs de courses, ports de plaisance, golfs...etc. Dans la région de Haute Normandie à 2 heures de Paris, Deauville fut créée à la fin du XIXe siècle par le **Duc de Morny** pour en faire selon ses propres termes le «Royaume de l’Élégance». Cet établissement est doublement primé en 2010 (meilleur Spa Français et meilleur Accueil).

Figure 69 : Situation du centre de thalassothérapie de Deauville



Source : Google earth pro. modifié par le binôme.

Cette région est connue pour ses soins à base d’eau de mer à partir du XVIe siècle, ainsi qu’elle est considérée comme la première région dans le monde à utiliser l’eau de mer pour le traitement de plusieurs maladies.

Figure 70,71 : Vue de l’extérieur du centre de thalassothérapie



Source : www.komingup.com

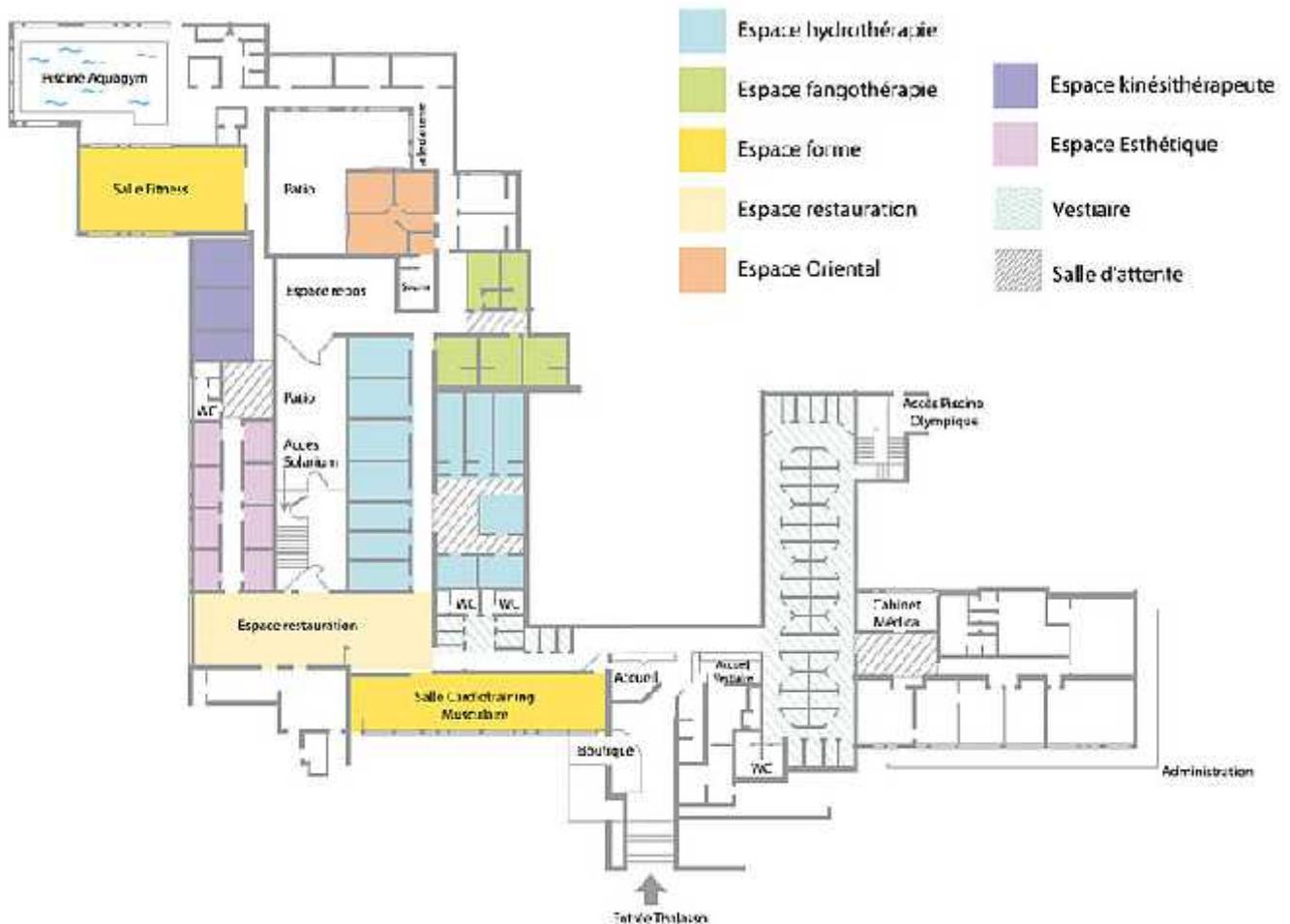
➤ **Caractéristiques :**

N'est pas en relation directe avec la mer.

L'équipement ne prend pas en charge l'hébergement des curistes.

Le bâtiment occupe un RDC et un entresol.

Figure 72 : Plan du Rez de chaussée



➤ **Le programme du centre :**

**Espace Remise en Forme :** Salle de musculation, Salle cardio-training, Salle Fitness. *Voire figure*

**Espace d'Hydrothérapie :** Piscine à jet-stream, bain Hydro massant, douche à jets, douche à affusion, Water mass, hydrojet médical. *Voire figure*

**Espace de Fangothérapie :** Application de boues, Enveloppement d'Algues. *Voire figure*

**Espace Oriental :** Réflexologie, Shiatsu, Massage aux Huiles. *Voire figure*

**Espace chaud :** Le Hammam et le sauna. *Voire figure*

**Espace Esthétique :** Soins visage et corps. *Voire figure*

**Restaurant Diététique :** Menus Diététiques. *Voire figure*

Figure 73 : Bain hydro massant



Figure 74 : Salle de musculation



Figure 75 : Massage aux huiles



Figure 76 : Vue sur le restaurant



Figure 77 : Hammam



Figure 78 : Salle de repos



Figure 79 : Soins du visage par le laser



Figure 80 : Soins du visage



Source : [www.komingup.com](http://www.komingup.com)

### I.2.9. Synthèse :

A travers ces exemples analysés, un ensemble de critères doivent être retenus pour la partie conceptuelle d'un centre de thalassothérapie, ces critères sont :

Une proximité de la mer pour des raisons techniques, et de jouissance du climat marin.

Une hiérarchie fonctionnelle selon un ordre précis, c'est-à-dire le passage de l'espace public à l'espace privé.

L'étude des différents circuits.

L'utilisation des espaces verts et de bassin d'eau pour l'animation intérieure du centre.

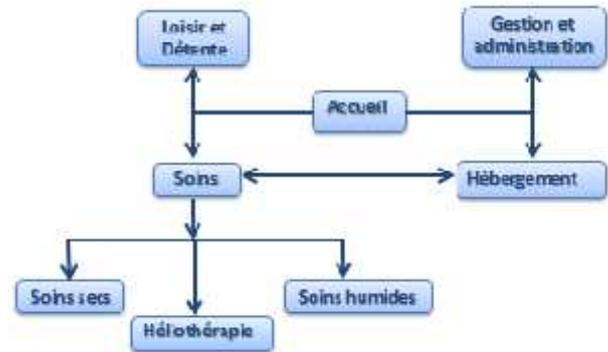
Le centre doit être implanté dans un endroit calme avec isolement pour une meilleure intimité.

La séparation entre les blocs tout en assurant leur liaison, doit assurer le confort des curistes internes, externe ou visiteur.

Un ensemble d'unités spatiales compose le programme de l'équipement :

- ♦ Les soins.
- ♦ L'hébergement
- ♦ La détente et le loisir.
- ♦ La gestion et l'administration.
- ♦ Les locaux techniques et traitements d'eau de mer

Figure : Le fonctionnement d'un centre de thalassothérapie



## II. Conclusion générale

Les villes littorales se différencient des autres zones du territoire par leurs particularités naturelles, sociales et économiques.

Ce travail était élaboré au premier lieu, dans le but de connaître l'influence de la présence de la mer sur le développement des villes littorales sur les deux plans : urbanistique et architectural. Sur le plan urbanistique on a constaté que l'évolution des villes se fait suivant plusieurs formes dans le but de dégager le maximum de vue sur la mer, soit parallèlement à la mer, perpendiculairement ou suivant la topographie du site. L'architecture des villes littorales est adaptée aux conditions du milieu littoral, comme le choix de la forme, son orientation, la couleur du bâti et les matériaux utilisés.

Ainsi on a distingué que l'économie des villes littorales s'appuie sur des activités liées essentiellement à la mer, comme l'activité touristique qui repose à la présence des stations balnéaires, et l'activité portuaire où on remarque la présence des ports industriels, de plaisance et de pêche.

Nous avons acquis un ensemble de connaissances qui nous a permis de mettre l'accent sur la ville littorale algérienne et son développement sur le plan urbanistique et architectural, et aussi un aperçu sur la réglementation algérienne relative à la protection des villes littorales.

Dans le cas de notre mémoire, on a traité une thématique spécifique dans le milieu littoral, qui est le tourisme de santé. En Algérie, on n'a pas exploité cette tendance de tourisme à cause du manque des infrastructures touristiques qui répond à cette rupture (il y a un seul centre de thalassothérapie à Sidifredj)

### III. Bibliographie

#### **Ouvrage :**

*De monbrison-fouchère, p (1995). Le tourisme de santé : définitions et problématique. Cahier espaces - tourisme de santé. Thermalisme et thalassothérapie.*

*Bessy, o. (1991). Le tourisme de la forme : à la croisée de la santé et du sport. Les cahiers espaces, édit. E.T.E.*

*Bouyer, c. (1995). Thalassothérapie, problématiques et perspectives. Les cahiers espaces, édit. E.T.E.*

*Epinay, b. (1997). Thermalisme et thalassothérapie contraintes à la cure, les échos (10 juillet 1997).*

*François, j. (1990). Le tourisme de santé : perspectives et critères de succès. Crédit national édit, département des études et du conseil aux entreprises, division des analyses sectorielles.*

*Le tourisme de santé : serait-il une nouvelle relance, pour le tourisme tunisien tourisme & territoires volume 4 (2015)*

*Dominique rouillard, claude prelorenzo et rené borruet : "territoire, villes et architecture balnéaire : l'exemple de la grande motte. Cahiers de la recherche architecturale, n°32/33. (1993).*

*Jean-Claude jager, urbanisation littorale en méditerranée, in revue villes et territoires méditerranéens, août '1998).*

*Mignot, Claude. La villégiature retrouvée : les réseaux de la recherche. In situ, revue des patrimoines [en ligne], (2005), n°4.*

*Pierre merlin. Tourisme et aménagement touristique : des objectifs inconciliables ? - nouvelle édition (2008) éditeur : la documentation française, les études n°5268-69.*

*Touillier, bernard. L'architecture des bains de mer : patrimoine marginalisé. In revue d'art, année (1993), volume101, n°1. P.29-40.*

*Urbanisation du littoral méditerranéen, centre de documentation de l'urbanisme août 1998*

#### **Article :**

*Tourisme de santé et de bien-être thermalisme et thalassothérapie par Jean-Claude Jacob – direction du tourisme*

*Thermalisme et santé publique : vers de nouvelles convergences edité par le conseil national des exploitants thermaux février 2008*

*Meghfour kacemi malika et tabet aoul kheira, intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme. Université mohamed khider – biskra, algérie, 2007*

*Meghfour kacemi malika, recommandation pour l'élaboration des pdau et des pos dans les zones littorales.*

*Les éléments des projets de construction 10eme édition française revue et augmentée*

*Le tourisme littoral en méditerranée tendances et perspectives face au changement climatique  
Alexandre magnan (iddri) n° 04/09 septembre 2009*

*Un modèle graphique du droit du littoral mappemonde 2/94*

*Les principes d'aménagement du littoral, Ministère des Transports, de l'Équipement, du  
Tourisme et de la Mer, Direction Générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction,  
France.*

***Mémoire de master :***

*AZUL : pour une meilleure harmonie de la ville de zeralda avec son front de mer. Promotion  
2010-2011.*

*Matériaux de construction et conservation du patrimoine de la ville : Impact de l'urbanisation  
sur l'évolution du littoral, Cas de la commune d'Ain el Türk*

***Cours :***

*Mr Aouissi Bachir Khalil. Cours master AZUL typologies urbaines et architecturales en milieu  
littoral. Cours n°3 : la ville littorale dans le monde.*

***Site internet :***

*Site officiel du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.*

[www.iddri.org](http://www.iddri.org)

[www.urbanisme.equipement.gouv.fr](http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr)

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

[www.google.com](http://www.google.com)

## Liste des figures

<i>Figure 01 : Les composants du littorale.....</i>	11
<i>Figure 02 : Les-multiples-limites-du-littoral-méditerranéen.....</i>	11
<i>Figure 03 : La ville Alicante, Espagne. ....</i>	11
<i>Figure 04 : Dubaï, UAE. ....</i>	12
<i>Figure 05 : Hammamet, Tunis.....</i>	12
<i>Figure 06 : Situations côtières résultant de la hausse du niveau de la mer à cause des vents... </i>	12
<i>Figure 07 : Infiltrations toiture.....</i>	13
<i>Figure 08 : La corrosion des armatures du béton armé à cause du l'air marin.....</i>	13
<i>Figure 09 : La ville de Positano, sur la côte d'Amalfi de l'Italie.....</i>	13
<i>Figure 10 : La ville Beausoleil,Provence-Alpes-Côte d'Azur., France.....</i>	13
<i>Figure 11 : le glissement de terrain à cause de forte saturation des sols en eau.....</i>	14
<i>Figure 12 : La ville de Nice, France.....</i>	14
<i>Figure 13 : La ville de Monaco, France.....</i>	14
<i>Figure 14 : La ville de Reo de Janeiro, Brasil.....</i>	15
<i>Figure 15 : La ville d'Alger.....</i>	15
<i>Figure 16 : La Place du 1er Novembre 1954 à Bejaïa, Algérie.....</i>	15
<i>Figure 17 : Promenades des anglais, La ville de Nice, France.....</i>	15
<i>Figure18 : Musée d'art moderne(Guggenheim), Bilbao, Espagne.....</i>	16
<i>Figure 19 : L'opéra de Sydney,Australie. ....</i>	16
<i>Figure 20 : Bordj el arabe, Jumeirah, Dubaï, UAE.....</i>	16
<i>Figure21 : Hôtel Jumeirah, Dubaï,.....</i>	16
<i>Figure 22 : La grande motte, France.....</i>	17
<i>Figure 23 : La grande motte, France. ....</i>	17
<i>Figure 24 : Santorin, Grèce.....</i>	17
<i>Figure 25 : village de Manarola, Italie.....</i>	17
<i>Figure 26 : Vestfold, Norvège. ....</i>	18
<i>Figure 27 : Musée des civilisations d'Europe et méditerranée, Marseille.....</i>	18
<i>Figure 28, 29: Fire Island Beach House par Richard Meier.....</i>	18
<i>Figure 30 : Hammamet, Tunis.....</i>	18
<i>Figure 31 : Sidi Bou Saïd, Tunisie.....</i>	19
<i>Figure 32 : Sorrente, Italie.....</i>	19
<i>Figure 33 : Barcelone, Espagne. ....</i>	19
<i>Figure 34 : La Londe-les-Maures, France.....</i>	20
<i>Figure 35 : La ville de Zéralda.....</i>	20
<i>Figure 36 : La longueur du littorale algerien (1622 Km).....</i>	21
<i>Figure 37 : La ville de Bejaia. ....</i>	21
<i>Figure 38 : La ville d'Alger.....</i>	21
<i>Figure 39 : La ville Bejaia.....</i>	22
<i>Figure 40 : La ville d'Alger.....</i>	22
<i>Figure 41 : Le projet médina d'Alger 2030.....</i>	22
<i>Figure 42 : Le projet médina d'Alger 2030.....</i>	22
<i>Figure 43 : Bandes délimitées par la loi 02-02 du 05-02-2002.....</i>	24
<i>Figure 44 : Hôtel Titanic, Antalya, Turquie.....</i>	28
<i>Figure 45 : Quincy, Floride.....</i>	29
<i>Figure 46 : Padoue, Italie.....</i>	29
<i>Figure 47 : Dubaï, UAE.....</i>	29

<i>Figure 48 : Egypte.....</i>	29
<i>Figure 49 : Carthage, Tunis.....</i>	30
<i>Figure 50 : Dijon, France.....</i>	30
<i>Figure 51 : Agra, Inde.....</i>	30
<i>Figure 52 : La ville de Barcelone , Espagne.....</i>	30
<i>Figure 53 : Marché Mondiale à l'Horizon.....</i>	31
<i>Figure 54 : Arrivée de touristes internationaux (2010), en millions et en nombre touristes pour 1000 habitants.....</i>	32
<i>Figure 55 : douche à jet.....</i>	37
<i>Figure 56 : massage corporel.....</i>	37
<i>Figure 57 : séance d'ergothérapie.....</i>	37
<i>Figure 58 : électrothérapie.....</i>	37
<i>Figure 59 : Thalassothérapie Sidi Fredj.....</i>	38
<i>Figure 60 : la situation géographique de thalassothérapie de Sidi Fredj.....</i>	39
<i>Figure 61 : Plan de masse du centre thalassothérapie.....</i>	39
<i>Figure 62 : Coupe schématique : répartition des espaces.....</i>	40
<i>Figure 63 : Vue sur le restaurant.....</i>	41
<i>Figure 64 : La piscine de rééducation.....</i>	41
<i>Figure 65 : La douche à jet. ....</i>	41
<i>Figure 66 : Baignoire d'hydro massage.....</i>	41
<i>Figure 67 : Salle de mécanothérapie.....</i>	41
<i>Figure 68 : Chambre double.....</i>	41
<i>Figure 69 : Situation du centre de thalassothérapie de Deauville.....</i>	42
<i>Figure 70,71 : Vue de l'extérieure du centre de thalassothérapie.....</i>	42
<i>Figure 72 : Plan du Rez de chaussée.....</i>	43
<i>Figure 73 : Bain hydro massant.....</i>	44
<i>Figure 74 : Salle de musculation.....</i>	44
<i>Figure 75 : Massage aux huiles.....</i>	44
<i>Figure 76 : Vue sur le restaurant.....</i>	44
<i>Figure 77 : Hammam.....</i>	44
<i>Figure 78 : Salle de repos.....</i>	44
<i>Figure 79 : Soin du visage par le laser.....</i>	44
<i>Figure 80 : Soin du visage par le laser.....</i>	44
<i>Figure 81 : Le fonctionnement d'un centre de thalassothérapie.....</i>	45

#### **IV. Annexe : rapport explicatif du projet**



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET  
POPULAIRE



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA  
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

OPTION : Architecture en Zone Urbaine Littorale

A.Z.U.L

## **Annexe : Rapport explicatif du projet**

Thème :

**POUR UNE MEILLEURE MISE EN TOURISME DE LA VILLE  
DE ZERALDA**

Projet :

**CENTRE THALASSOTHERAPIE**

**Année universitaire : 2016/2017**

# TABLE DES MATIERES

Phase analytique :.....	53
I.1. Présentation de la ville d'étude :.....	53
I.2. Constat du développement de la ville sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire : 55	
I.3. Particularité de la ville de Zeralda:.....	57
I.4. Le constat général :.....	58
II. Phase d'intervention :.....	61
II.1. Plan d'action :.....	61
II.2. Présentation d'air d'intervention :.....	62
Schéma de principe d'aménagement de zone d'intervention .....	64
Plan d'aménagement .....	65
Simulation du projet :.....	71
CONCLUSION .....	86

## Phase analytique :

### I.1. Présentation de la ville d'étude :

Notre choix s'est porté sur la ville de Zéralda, l'une des villes côtières les plus connues d'Alger, elle offre un paysage et un site à caractère pittoresque.

Cette petite ville se distingue particulièrement aujourd'hui avec le tourisme. Il faut rappeler que cette ville a été l'un des exemples d'investissement et de développement touristique matérialisé par le complexe touristique réalisé par F. POULLION (1969-1971).

Le choix est motivé aussi par :

Sa localisation particulière à proximité de la capitale d'Alger (30km environ), la connexion entre ces deux dernières se fait par d'importants réseaux de communication (la rocade sud...RN11). Sa situation géographique sur la côte ouest d'Alger où sont aménagés un ensemble de complexes touristiques ; Sidi Fredj, Azur plage, complexe touristique Mazafran, Club des pins, Moretti.

#### I.1.1. Situation géographique

- Echelle régionale : La ville de Zéralda est située à environ de :
  - Ñ 30km d'Alger centre.
  - Ñ 35km de Tipaza.
  - Ñ 25km de Blida.
- Echelle communale : La ville de Zéralda est située à environ de :
  - 6 km de Staoueli (Nord-Est).
  - 6 km de Soudania (Est).
  - 9 km de Rahmania (Sud-Est).
  - 5 km de Mehalma (Sud-Est).
  - 7 km de Douaouda (Ouest).
  - 10 km de Kolea Sud-Ouest).

Figure 01 : Carte de situation des complexes touristiques Ouest d'Alger



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

Figure 02 : Carte de situation de Zéralda à l'échelle régionale



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

Figure 03 : Carte de situation de Zéralda à l'échelle communale



### I.1.2. Délimitation de la ville :

Le périmètre urbain de la ville est limité par

- Au Nord par la mer méditerranée.
- Au Sud par terres agricole et forêt des planteurs.
- A l'Est par Oued Aghar.
- A l'Ouest par oued mazafran

Figure 04 : Périmètre urbain et les limites naturelles



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

### I.1.3. Accessibilité de la ville :

Zeralda bénéficie d'une infrastructure routière très importante induite par les besoins de la capitale en raison de son influence sur la région .L'accessibilité vers Zeralda est assurée par :

- La rocade Sud reliant Tipaza à Dar El Beida et qui la dessert par le biais de trois échangeurs
- La route nationale 63 qui relie la ville à la zone côtière.
- La route nationale 11 reliant Tipaza à Alger.
- La nouvelle voie ferroviaire projetée en 2016.

Figure 05: Accessibilité de la ville de Zeralda



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

## I.2. Constat du développement de la ville sur le plan urbanistique et architectural à travers l'histoire :

Après avoir étudié l'évolution urbaine et architecturale de la ville à travers l'histoire, on est sorti avec le constat suivant :

L'évolution de la ville a connu deux grandes phases :

### I.2.1. Phase Coloniale

La naissance et la croissance cohérente, dans cette phase on assiste à :

- ◆ La création du noyau de Zeralda typiquement colonial avec une trame de base claire
- ◆ Une extension en couronne jusqu'à la limite de l'oued à l'Est
- ◆ Une seconde extension par dédoublement du côté Ouest.
- ◆ Le style est typiquement colonial avec des maisons basses de type individuel en (RDC), sous forme carrée ou rectangulaire

Figure 06 : Caret de Zeralda en 1844, 1<sup>er</sup> densification

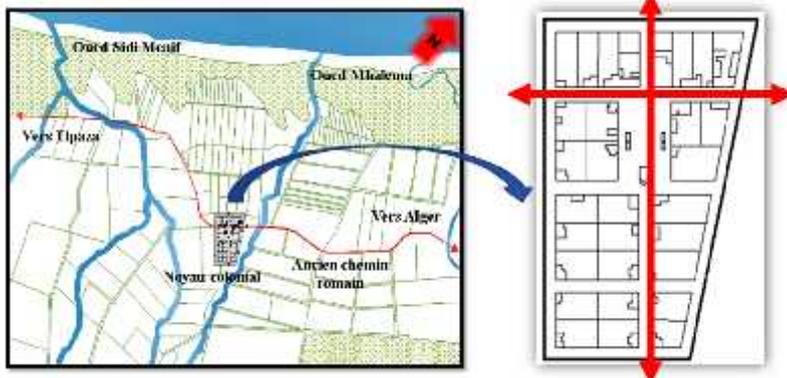
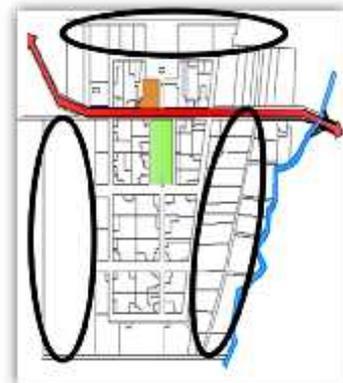


Figure 07 : Extension du village par dédoublement



Source : APC de Zeralda. Modifié par le binôme

Figure 08 : Habitat de type colonial rectangulaire reste à nos jours



Figure 09 : Le kiosque de musique, la place et l'église



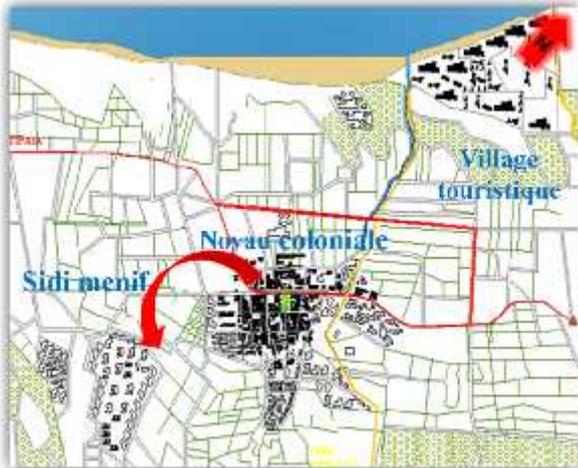
Source : ANDT et APC de Zeralda.

### I.2.2. Phase Poste coloniale :

#### ❖ Etape 1 :

- L'apparition de nouveau pôle urbain Sidi menif.
- L'apparition de village touristique.
- Les maisons restent de type colonial individuel mais avec une certaine extension verticale R+1.
- L'utilisation de grandes fenêtres.
- L'apparition des terrasses.

Figure 10 : Apparition de Sidi menif et village touristique



Source : APC de Zeralda. Modifiée par le binôme

Figure 11 : Utilisation des grandes fenêtres



Source : ANDT et APC de Zeralda.

#### ❖ Etape 2 :

- Développement de la ville vers toutes les directions.
- Transformation de la forêt des planteurs en résidence d'état.
- Le village socialiste avec son expansion devient une agglomération secondaire.
- La transformation du RDC qui était à usage d'habitation devenu commercial et service multiple.
- Une nouvelle forme d'habitation est apparue (des immeubles de R+4 (la cité 500 logement)).
- Apparition des espaces accessoires (terrasses, balcons).

### I.2.3. Conclusion

Zeralda a été fondé en premier lieu pour des raisons militaires et dans un environnement agricole qui ensuite a connu un développement urbain et des extensions tout azimut, elle est passée de la petite bourgade agricole de la période coloniale à une petite ville en 2001.

Aujourd'hui selon la carte de Zeralda cette ville est fragmentée en 3 parties claires entourées de terres agricoles : la ville, le village touristique et le village socialiste de Sidi Menif.

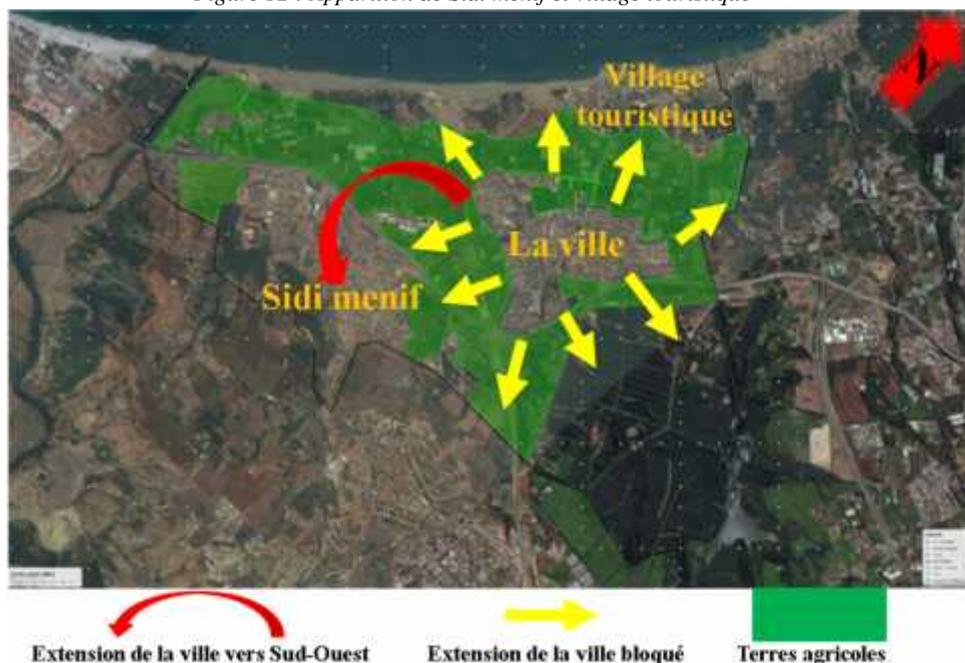
### I.3. Particularité de la ville de Zeralda :

Zeralda est une ville à double vocation :

#### I.3.1. Vocation agricole :

L'agriculture est la vocation principale par excellence, c'est l'activité dominante de la commune grâce à ses terres fertiles à grande valeur agricole entourées de tous les côtés, ce qui a limité l'extension de la ville, en 1984 sa production exceptionnelle en culture maraîchère représentait 15% de la production de la wilaya d'Alger, mais entre les années 80 et 90 l'urbanisation incontrôlée, par sa consommation irrationnelle des terrains agricoles, a provoqué une déperdition des terres cultivables.

Figure 12 : Apparition de Sidi menif et village touristique



Source : Google earth pro. modifié par le binôme.

#### I.3.2. Vocation touristique :

Zeralda s'est fortement développée autour de l'activité touristique balnéaire, grâce à ses belles plages, et aussi grâce au schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), qui a dégagé deux ZET: la ZET Est et la ZET Ouest, la ZET Est fait partie d'un ensemble de projets touristiques de la côte Ouest de la région algéroise, sa superficie est de 70Ha aménagée en équipements touristiques, représentée par: le complexe touristique Mazafran de l'architecte F. Pouillon, des hôtels (Sable d'Or, Safir...) , des villas de vacances, des bungalows, aquaparc. La ZET Ouest est en cours d'étude.

Figure 13 : Les composants de la ZET EST



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

Figure 14 : Les bungalows



Source : www.google/image.com

Figure 15 : Hôtel Safir Mazafra



Source : wikimapia.org

Figure 16 : Hôtel Sable d'Or



Source : www.google/image.com

#### I.4. Le constat général :

Les résultats de la phase analytique conjugué à notre initiation sur la ville littorale développée dans la recherche thématique est selon notre compréhension du fait nous avons identifié un constat général dans ces deux situations :

1. Situation du front de mer.
2. Situation de la ville de Zeralda avec son extension.

Figure 17: Constat générale de la ville de Zeralda



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

### **I.4.1. Front de mer**

- Le front de mer est malheureusement délaissé et sans aucune articulation avec la ville.
- Manque d'aménagement des espaces familiaux et des espaces verts ; jardins, lieux de détente, des équipements de loisirs....
- Route étroites et déserte vers les plages.
- La rupture de relation entre les infrastructures touristiques et les autres entités de la ville.
- L'arrêt de certaines infrastructures tel que l'aqua parc et l'hôtel.
- La pollution des eaux de mer provient essentiellement des rejets des eaux usées directement dans la mer.
- Les constructions anarchiques sur le front de mer (les bidonvilles) qui se localisent sur les nids des oueds et près des forêts du front de mer.
- La négligence de l'exploitation du front de mer.
- L'accessibilité vers les plages est difficile.
- Le recul du trait de côte engendré par les extractions de sable et la construction sur le cordon dunaire de Zéralda déstabilisant l'équilibre naturel du site.

*Figure 18 : Route desserte et manque d'animation*



*Source : Photos prise par le binôme*

*Figure 19 : Espace non aménager*



*Source : Photos prise par le binôme*

*Figure 20 : Le rejet des eaux usées vers la mer*



*Source : Photos prise par le binôme*

### **I.4.2. La ville et son extension :**

Suite à la préservation remarquable de la ville à ces terres agricoles qui constituent une véritable ressource économique, le développement de la ville a subi un blocage :

- Au Nord par la présence des terres agricoles.
- Au Sud par la présence de la résidence d'état (forêt des planteurs).
- La saturation de la ville a donné naissance à des nouveaux périmètres d'extension (le village de Sidi Menif et d'autres petites extensions).
- Faiblesse d'articulation entre la ville, le complexe touristique et sidi Menif.
- L'absence d'animation dans les voies qui relient la ville et son front de mer.

- L'absence d'aménagement dans les coupures d'urbanisation surtout que les limites de la ville avec restent peut préciser.
- Manque les terres agricoles d'infrastructure touristique par rapport à la demande.
- Manque de lieu d'échanges commerciaux. lié à la vocation touristique de la ville.
- Un type architectural opposé aux particularités des villes littorales :
- Orientation de l'ouverture opposée à la mer.
- Couleur du bâti sombre, par rapport à la mer.
- Absence des matériaux de construction spécifique au milieu littoral tel que le verre.
- La création du nouveaux pole de sidi menif en dehors du périmètre urbain de la ville
- Ce village à vocation agricole a l'origine est un projet sectoriel qui n'a pas respecté la vision globale d'aménagement des zones urbaines littorale.
- Manque des axes structurant à l'intérieur du village.

Figure 21: Couleur de bâti sombre



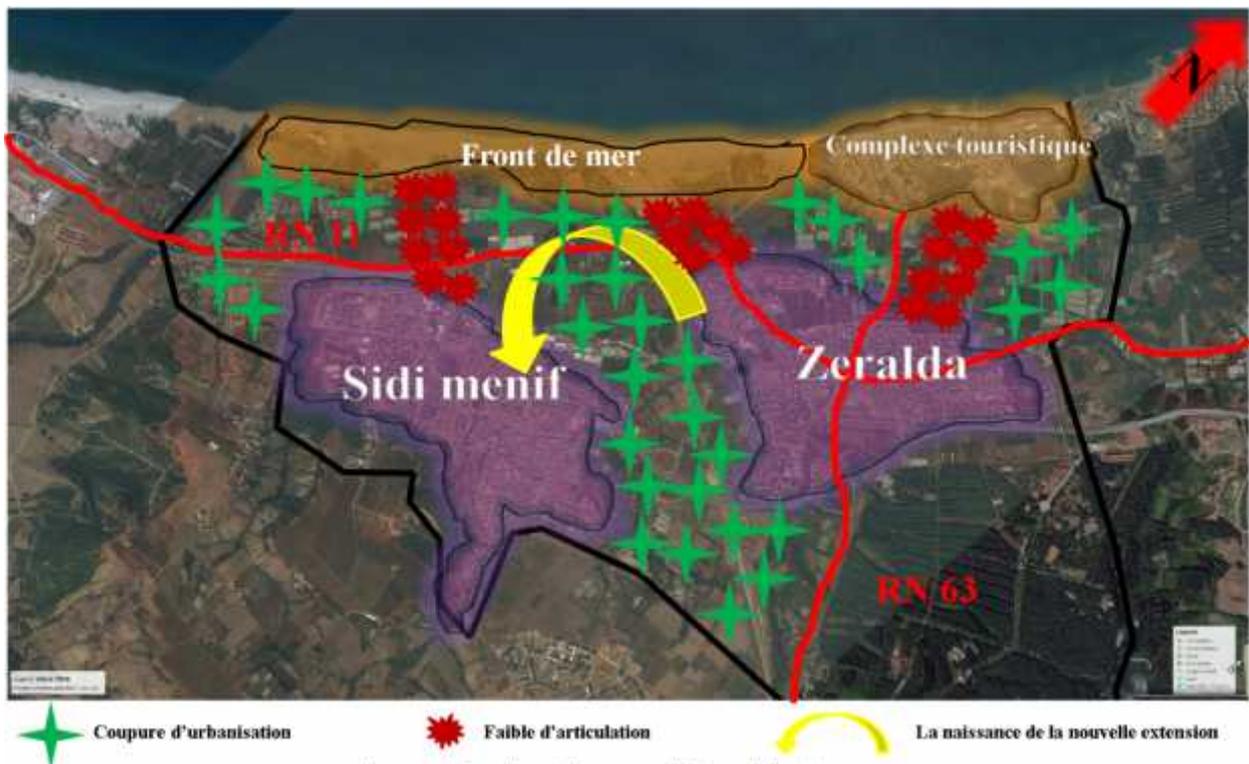
Source : Mémoire de Zeralda

Figure 22: Orientation de l'ouverture opposée à la mer



Source : Mémoire de Zeralda

Figure 23: La rupture entre la ville de Zeralda et son front de mer

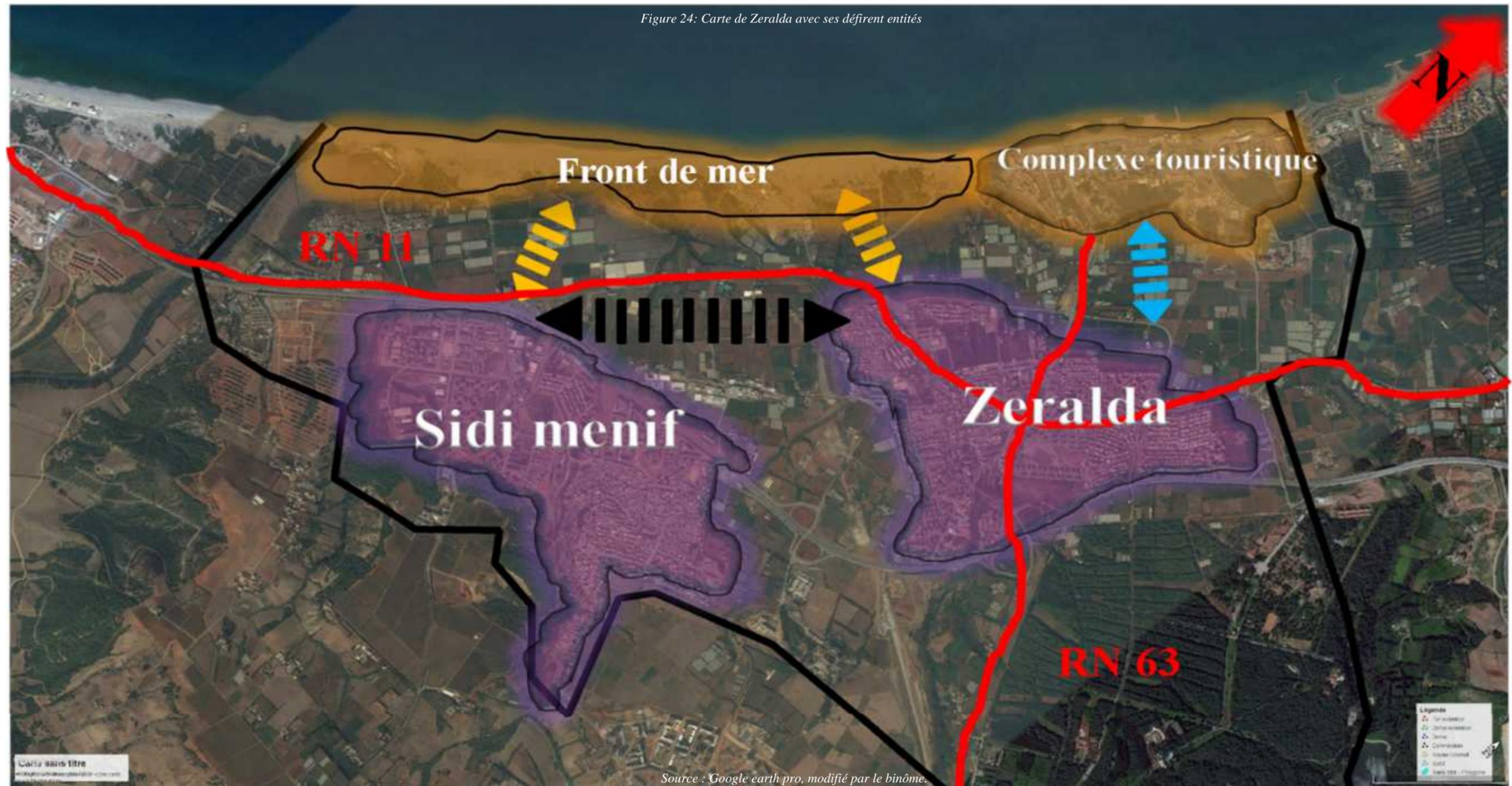


Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

## II. Phase d'intervention :

### II.1. Plan d'action :

L'amélioration de la connectivité des routes avec les réseaux régionaux et nationaux	Aménager le front de mer et réaménager les plages, pour une plus-value de la façade maritime de la ville de Zeralda	Ouvertures de percées vers la mer ; pour améliorer l'image de la ville	Créer une animation dans les voies principales et aménager adéquatement les voix secondaires	Mettre en valeur les terres agricoles pour renforcer la vocation agricole de la ville	La réhabilitation des complexes touristiques existants	La réhabilitation et l'entretien du noyau historique	Relier la ville de Zeralda avec ses extensions, en préservant les terres
--	---	--	--	---	--	--	--



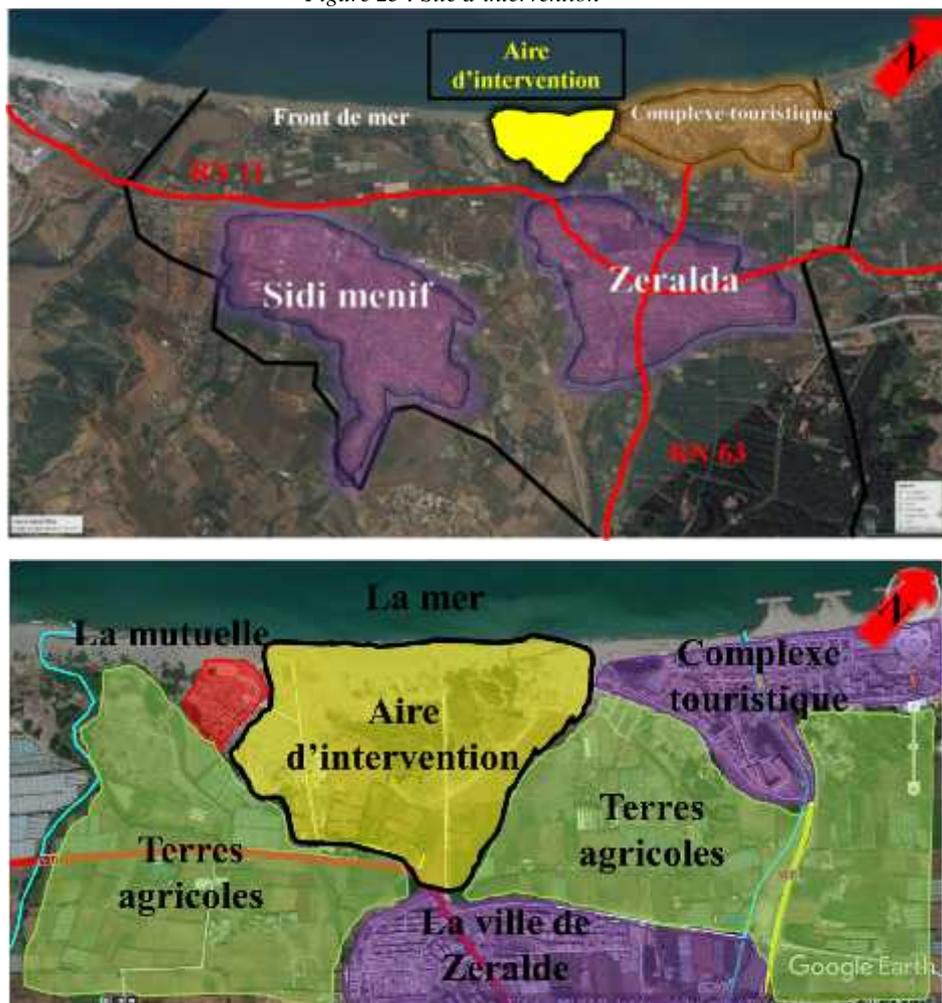
Articuler le front de mer avec la ville de Zeralda, et le nouveau pôle de développement urbain Sidi Menif ; ceci pour un meilleur cadre urbain et une meilleure mise en tourisme de la ville de Zeralda dans son ensemble	Mettre en harmonie les différentes entités du front de mer de la ville de Zeralda pour une meilleure exploitation, une meilleure image de la façade maritime et une meilleure image touristique de la ville de Zeralda	Repréciser les limites entre le bâti et les terres agricoles, ceci pour une meilleure protection de ces dernières qui peuvent constituer le rôle de coupures d'urbanisation	Enrichir les potentialités naturelles (aménagement des forêts, La réservation et l'aménagement des cours d'eau par l'élargissement de la zone de protection)	Considérer les réseaux des transports communs tels que tramway et métro (proposer par le pdeau d'Alger)	La protection et La conservation des sols fertiles, par la délimitation des terres réservées à l'activité agricole
---	--	---	--	---	--

## II.2. Présentation d'air d'intervention :

### II.2.1. Choix et motivation de l'aire d'étude :

D'après l'analyse urbaine on a constaté que la ville de Zéralda présente des potentialités touristiques et des richesses naturelles telles que les forêts, les plages et les oueds mais malheureusement ils sont non exploités. Sachant que la ZET de Zeralda offre des aptitudes indubitables pour accueillir des multiples projets touristiques , donc nous avons opté pour travailler sur la partie Est de la ZET Ouest de la ville de Zeralda comme assiette de projet dans le but d'articuler la ville de Zeralda avec son front de mer et son complexe tout en préservant les terres agricole et en valorisant les deux vocations de la ville qui sont la vocation agricole et la vocation touristique.

Figure 25 : Site d'intervention



Source : Google earth pro, modifié par le binôme.

#### Limite :

- Au nord par la mer méditerranée.
- Au sud par les terres agricole.
- A l'est par le complexe touristique.
- A l'ouest par la cité mutuelle et les terres agricole

**Etat de lieu :**

- Notre aire d'intervention est caractérisée par sa grande superficie (48 ha)
- Il se trouve dans la zone Est de la ZET Ouest de Zeralda à proximité du centre de la capitale et le complexe touristique.
- Accessible par la route nationale RN11.
- Il est composé essentiellement des terres agricoles zone boisé et zone non aménagé.

Figure 27 : La voie qui mène vers la mer et la mutuelle



Figure 28 : Les dunes sableuse



Figure 29 : Broussaille



Figure 30 : Terrain marécageux à cause de la pluie



Figure 31 : Zone boisée



Figure 26 : Etat de lieu



Figure 32 : Terrain marécageux à cause de la pluie



Figure 36 : Zone non aménagé

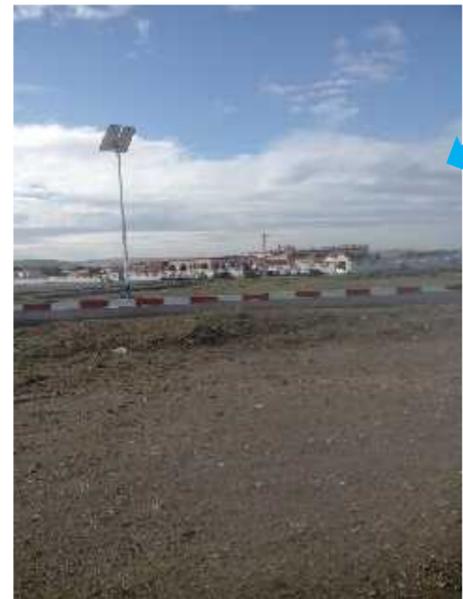


Figure 35 : RN 11



Figure 34 : Gare routière



Figure 33 : L'axe principale qui mène vers la mer depuis RN11



## Schéma de principe d'aménagement de zone d'intervention

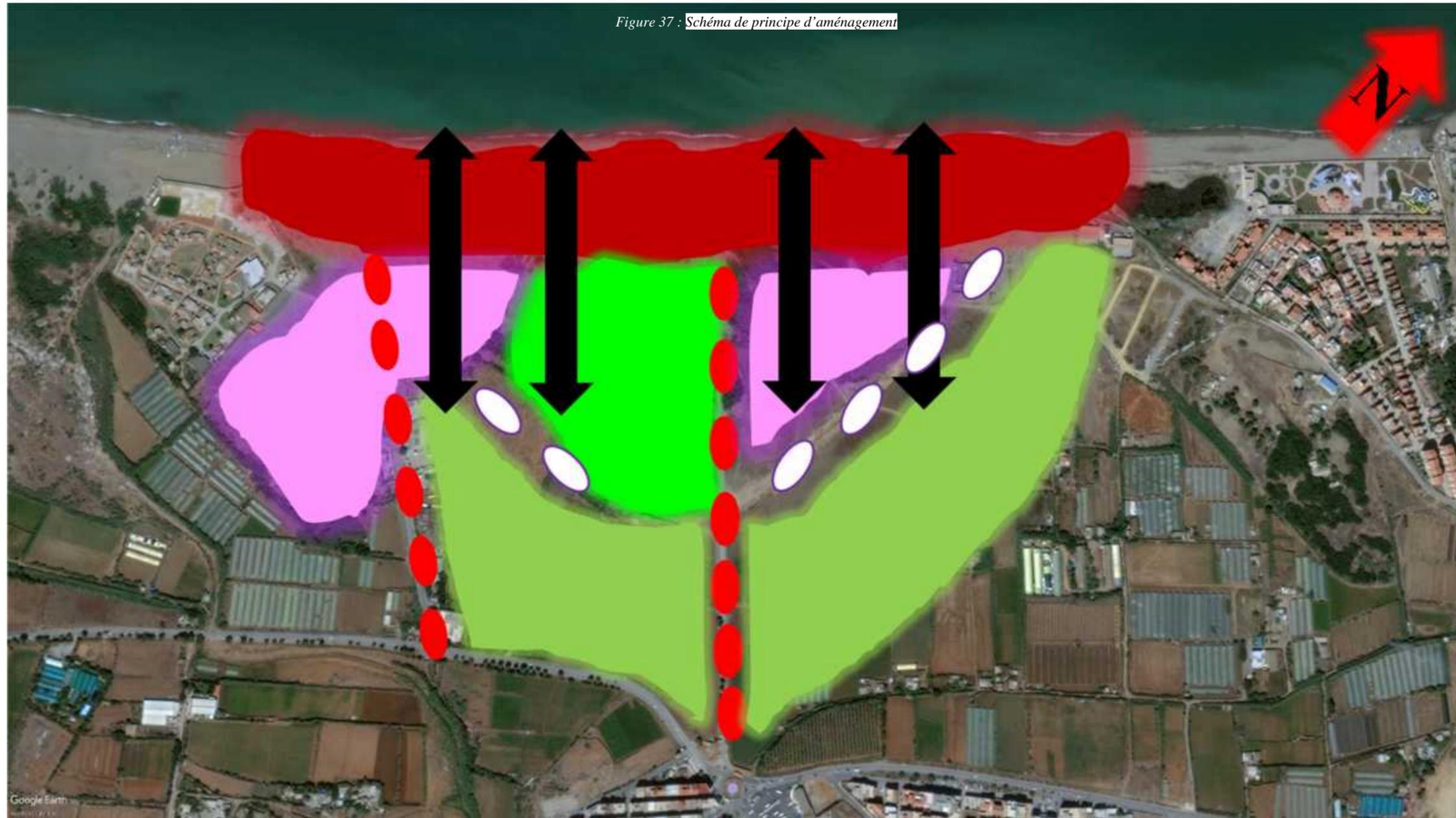
Aménagement et animation du front de mer afin qu'elle soit accessible aux gens par des animations et aménagements réfléchis.

Création des percées perpendiculaire au front de mer pour garder le contact visuelle avec la mer.

Relier les entités de notre air d'intervention par la création des voies principale et secondaire.

Structuration et aménagement de la zone non urbanisée par des infrastructures touristiques.

Figure 37 : Schéma de principe d'aménagement



Elargissement des voies principale qui mène vers la mer pour une bonne fluidité.

Enrichir les potentialités naturelles (la zone boisée) par des aménagements et animation adéquat.

Exploiter et mettre en valeur les terrains agricoles avec des aménagements adéquats tels que les serres d'exposition et d'expérimentations...etc.

## Plan d'aménagement

Du point de vue urbanistique, nous proposons un plan d'aménagement, son objectif est de :

- Créer une articulation entre les différentes entités de la ville.
- Renforcer la vocation agricole et touristique de la ville.
- Mise en valeur des potentialités naturelles (la mer, les terres agricoles).

### Etapes d'élaboration de plan d'aménagement :

Notre projet est le résultat de la stratification de plusieurs étapes qui représentent le processus de la genèse du plan d'aménagement, cette procédure se résume comme suite :

### Eléments structurants existant :

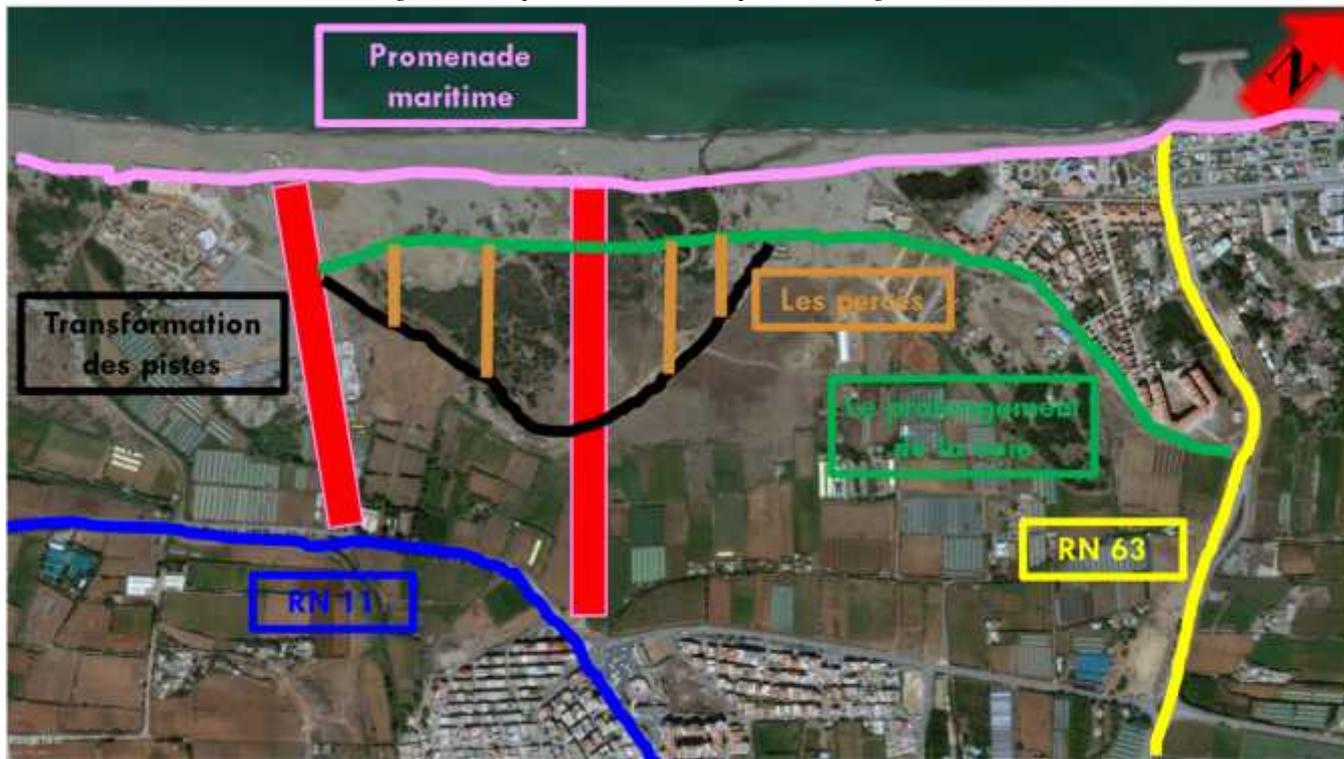
La voie principale qui mène à la mer depuis la gare routière.

La voie qui mène à la mer et la mutuelle depuis RN11.

### Eléments structurants projetés :

- Créé une promenade maritime pour lier tous les entités de front de mer.
- Transformer les pistes en voies principales.
- Prolonger la voie qui mène à la mer et le village des artistes depuis RN 63 jusqu'à la mutuelle parallèlement à la mer ou se trouve l'intersection entre la voie existant et la voie projeté qui donne le nœud d'articulation et de distribution entre différentes entité.
- Créé des voies perpendiculaire à la mer et parallèle à la voie principale qui donne des percés visuelle vers la mer aussi des séquences ou se trouve notre interventions.

Figure 38 : Etapes d'élaborations du plan d'aménagement



Le contenu de ce plan d'aménagement est un ensemble de projet réfléchis :

## Description de plan d'aménagement :

Pour articuler la ville avec son front de mer, et pour renforcer les deux vocations principales de la ville : le tourisme et l'agriculture, on a proposé des projets suivant :

- **Promenade maritime** : qui représente un long chemin qui traverse tout le front de mer, elle relie tous le front de mer

Figure 39 : Cannes Promenade de la Croisette



Source : <http://www.globeholidays.net>

- **Promenade végétale** : pour améliorer l'articulation piétonnière entre les entités de la ville.
- **Esplanade** : aménagée par des espaces de consommations et de détente animée avec des petites activités commerciales (Kiosques et cafétérias). elle joue un rôle très important pour attirer les gens d'aller au front de mer

Figure 40 : Esplanade



Source : <http://metz.fr/lieux/lieu-50.php>

Figure 41 : Promenade végétale à la préfecture



Source : <http://www.letelegramme.fr>

- **Jardin de détente et loisir** : pour enrichir les potentialités naturelle de notre air d'intervention, on a dit que le site contient une zone boisée donc on a l'aménager par des aire de jeux, repos, piquenique et consommation.
- **Bungalows** : dans notre ville, il y a un manque d'infrastructure touristique par rapport sa vocation, même les deux hôtels (Safir mazafran et sable d'or) sont insuffisants pour répondre aux besoins de la population estival, et aussi les hôtels sont pas préférés par la population algérienne car elles cherchent beaucoup plus de l'intimité ceci est remarqué à travers la location des maisons et appartement par les gens qui habitent dans cette ville, à

partir de là on a proposé des bungalows à proximité de la mutuelle pour donner une entité touristique.

*Figure 42 : Bungalows à Ile de Maldives*



*Figure 43 : Jardin de détente et loisir*



- **Centre commerciale :** comme on a dit dans l'analyse de la ville, il y a un manque d'échange commercial (aucun centre commercial seulement des petits magasins) donc on a proposé un centre commercial à proximité de l'esplanade et entre la mutuelle et les bungalows pour répondre aux besoins de ces derniers (même les besoins des habitants de la ville) et équilibrer l'activité commerciale entre la ville et son front de mer.
- **Centre d'équestre :** pour compléter l'entité touristique on a proposé un centre d'équestre entre la mutuelle et les bungalows.

*Figure 44 : Centre commerciale*



*Figure 45 : Centre d'équestre*



- **Centre thalassothérapie** : pour renforcer la vocation touristique de la ville, on a proposé un centre thalassothérapie sur l'axe principale de notre air d'intervention pour résoudre le problème de rupture ville mer parce que le centre est fonctionné durant toute l'année il n'est pas saisonnier et pour diminuer la charge sur le seule centre thalasso en Algérie qui est Sidifredj.

Figure 46 : Centre thalassothérapie Miramar



- **Aquarium** : pour confirmer et renforcer le tourisme balnéaire on a proposé un aquarium

Figure 47 : Aquarium



- **Centre culturel** : la ville à double vocation touristique et agricole, on a proposé un centre culturel qui va assurer la compréhension et la relation entre ces deux derniers par multiples d'activités comme les excursions
- **Les serres** : Sur le coté des voies et sur les limites avec les terres agricole, on a proposé des serres (exposition et expérimentation), des pépinières et espace d'exposition des plantes,

Figure 48 : Centre culturel



Figure 49 : Les serres d'expérimentations



Figure 50: The National Aquatics Center bejin



Figure 51 : Serres d'exposition



Figure 52 : Serres d'expérimentations



Figure 53 : Serres d'exposition

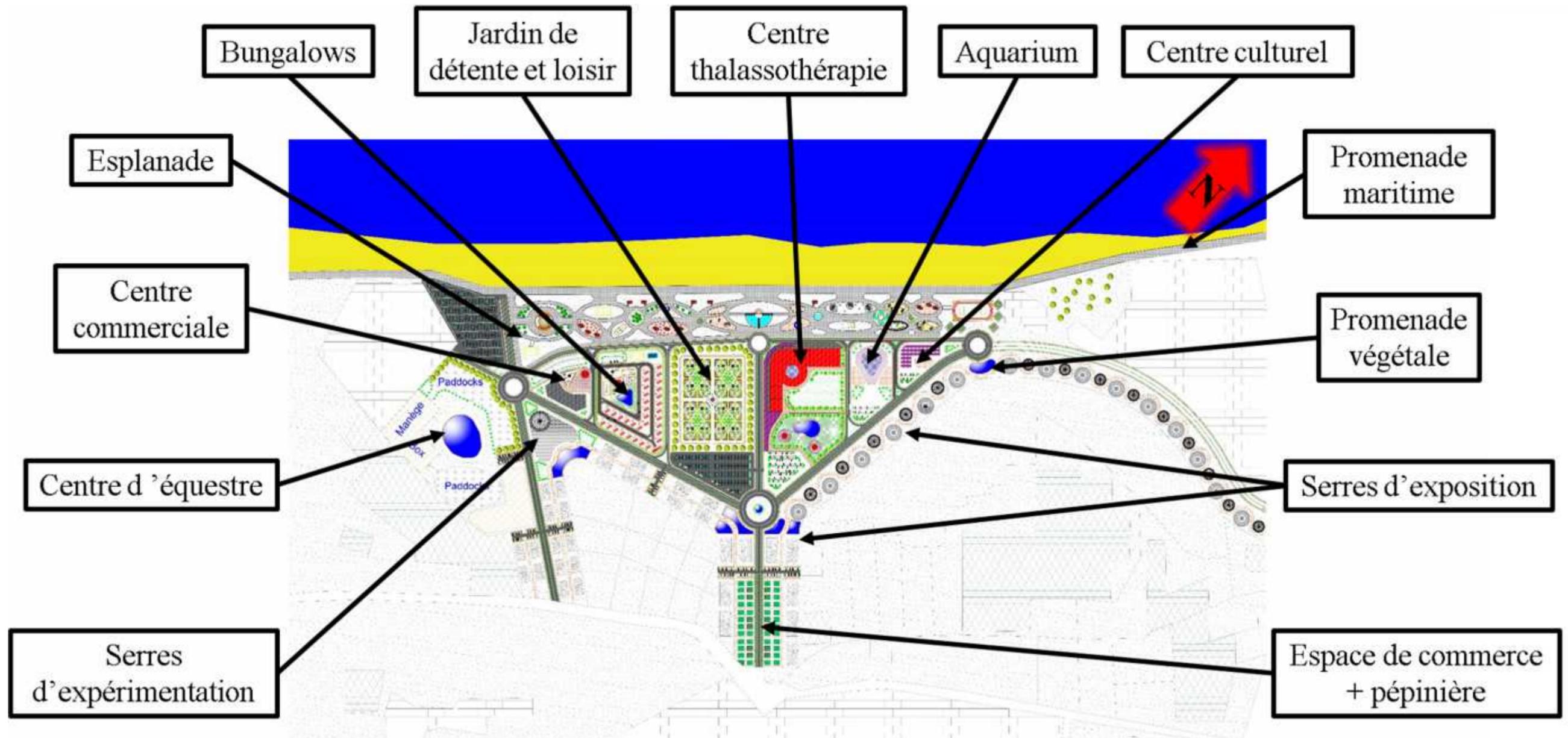


Figure 54 : Serres d'exposition



## Plan d'aménagement

Figure 55 : Plan d'aménagement



### Simulation du projet :

L'étape suivante de notre travail consiste à concevoir un projet architectural qui fait partie du programme de notre proposition urbaine, Dans le but d'assurer la relation ville/mer surtout à la période d'hiver et vue le manque énorme des centres thalassothérapie en Algérie, on a choisi à développer « un centre thalassothérapie », un projet qui ressort d'un plan d'aménagement réfléchi, dont il constitue un composant stratégique.

### Situation du projet :

- Il se trouve au prolongement de l'axe principal de notre site d'étude à partir de la gare routière de la ville.
- Il offre une vue panoramique sur la mer.
- Il est conçu avec une double orientation de telle manière à dialoguer avec la ville et avec la mer et le paysage naturel

Figure 56 : La situation du projet par rapport à la ville



Figure 57 : La situation du projet par rapport au plan d'aménagement



### **Processus d'élaboration du projet :**

Au cœur de notre démarche conceptuelle, nous allons baser sur un ensemble de principes et de concepts comme support référentiel.

Cette démarche nous permettra la formalisation d'un projet cohérent, maîtrisable, lisible, assurant une intégration qui mettra en valeur l'image du lieu à savoir :

**La géométrie** : est un concept principale dans la conception d'un projet, dans notre projet on a opté pour le cercle comme une forme géométrique principale de la composition géométrique.

**La centralité** : est un concept architectural qui exprime l'organisation des espaces autour d'un centre, dans notre projet le centre est un cercle et au même temps il joue le rôle d'articulation

**La verticalité** : est pour donner un repère à un projet, dans notre projet le volume centrale est le cylindre, c'est le volume dominant qui monte en hauteur, il représente la verticalité.

### **L'implantation :**

- Implantation suivant la verticalité :

On a implanté notre projet en verticalité afin d'avoir une accessibilité très facile.

- Implantation selon les fonctions :

Pour le bon fonctionnement de notre projet et pour le mettre en harmonie avec son environnement immédiat, le centre thalassothérapie est implanté au cœur de notre site, entouré par tous les infrastructures que on a projeté, même il facile d'accessible car il est en parallèle de l'axe principale du site.

### **Traitement de façade :**

Le traitement de façade est causé par l'orientation de projet et le fonctionnement des espaces.

Pour la façade donnant sur la mer on a utilisé des murs rideau pour profiter de la vue panoramique sur la mer

Pour les autres cotés on a utilisé des fenêtres rythmiques pour bien éclairer les espaces intérieures

### **Description du projet**

Le centre de thalassothérapie est un équipement à la fois sanitaire et touristique offre par sa position balnéaire et son contenu thérapeutique au curiste un séjour de détente et de plaisir

Notre centre thalassothérapie par sa position et sa forme monumentale est représenté un élément d'appel faite d'expression.

Pour avoir une idée sur le projet architectural dans sa conception et tous ces aspects, nous avons effectué des recherches thématiques spécifiques par rapport à la thalassothérapie, et une analyse sur un exemples, national qui est le centre thalassothérapie situé à Sidifredj, et un exemple international qui est le centre thalassothérapie Deauville en France ,pour avoir une idée sur le programme et les relations entre les différentes fonctions, et à l'issue de ça nous somme sorti avec un programme :

➤ **Sous-sol :**

L'accès au sous-sol se fait par les escaliers et les ascenseurs menant par le RDC, un accès mécanique (rampe) est prévu pour le camion de livraison. Le sous-sol comprend des locaux techniques tels que la chaufferie, la centrale a climatisation et le groupe électrogène, des aires de stockages comme le dépôt des produits détergents, le dépôt de literies et le dépôt de vaisselles, des chambres froides (pour fruits, légumes, viandes, poissons, produits laitiers et pour boissons).

➤ **Le rez de chaussée :**

Ñ Entité accueil et réception : C'est une entité de distribution et d'orientation destinée au plus large public, autour duquel se regroupement les autres entités.

Ñ Entité de consommation : Elle sera implantée du l'Est du projet de façon isolée par rapport à la structure, elle n'est pas seulement spécifique pour le centre mais même pour les gens qui va aller au front de mer car elle est en relation direct avec l'esplanade, l'entité a été dédié à la restauration à travers un restaurant, une cafétéria, un salons de thé

Ñ Entité sportif : Elle sera implantée au côté Ouest du projet qui regroupe une salle de gym, salle de yoga, salle de jeux elle n'est pas seulement spécifique pour le centre mais même pour les habitants de la ville de Zeralda.

Ñ Entités de commerce : Des boutiques ouvertes au public avec un accès privatif.

Ñ Entité administratives : tous sont affecté dans la partie centre.

➤ **Le 1<sup>er</sup> étage :**

- Entité de soins humide :
- Entité d'hébergement :
- Terrasse accessible :

➤ **Le 2<sup>eme</sup> étage :**

Entité de soins secs :

➤ **La 3<sup>ème</sup> étage :**

Entité d'hébergement :

Notre projet permettra d'orienter les habitants de la ville au front de mer dans le but d'assurer la liaison ville/ mer, c'est un site très stratégique il est en contact directe avec la mer.

Figure 58 : Schéma d'affectation des espaces au sous-sol

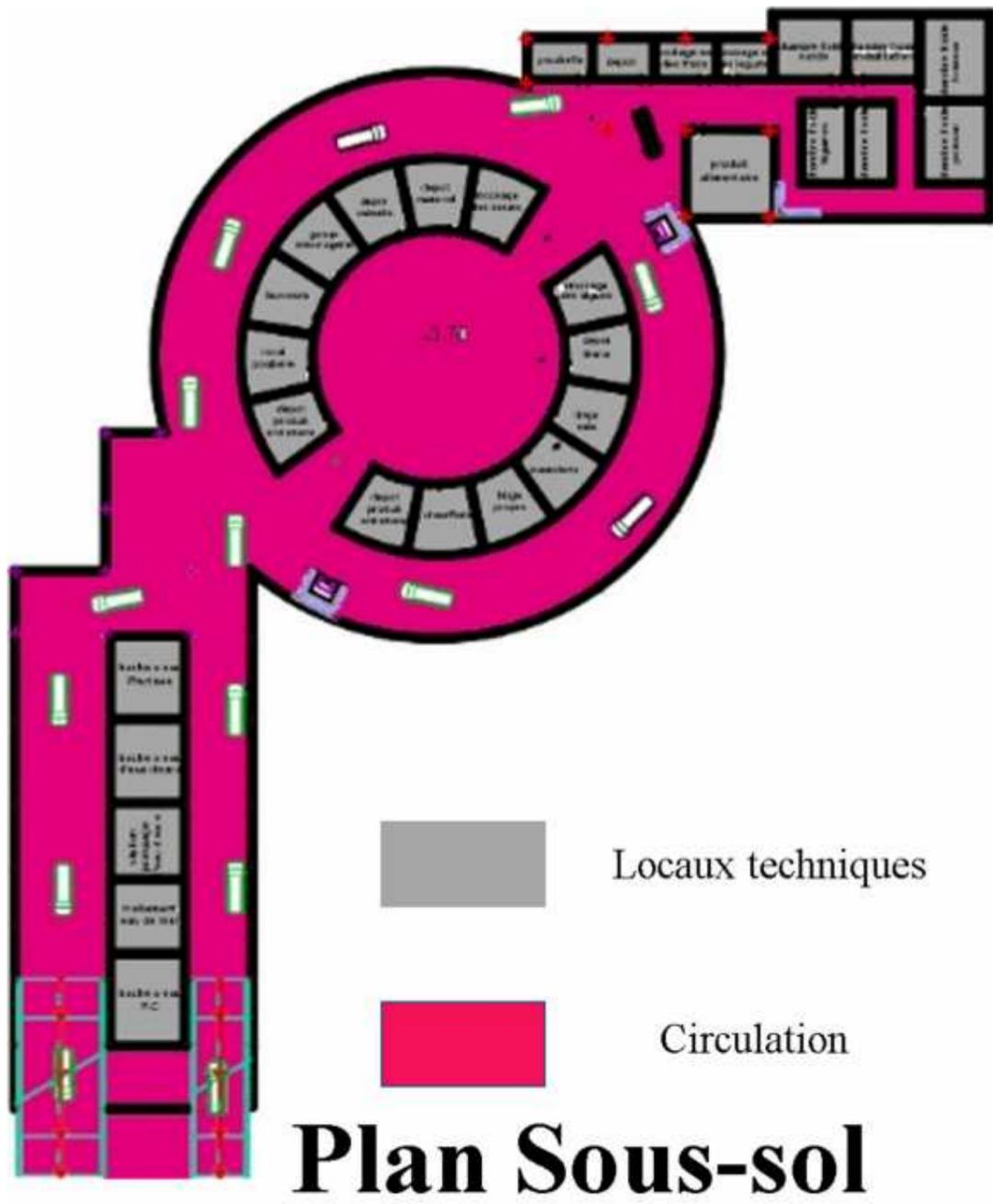


Figure 59 : Schéma d'affectation des espaces au RDC

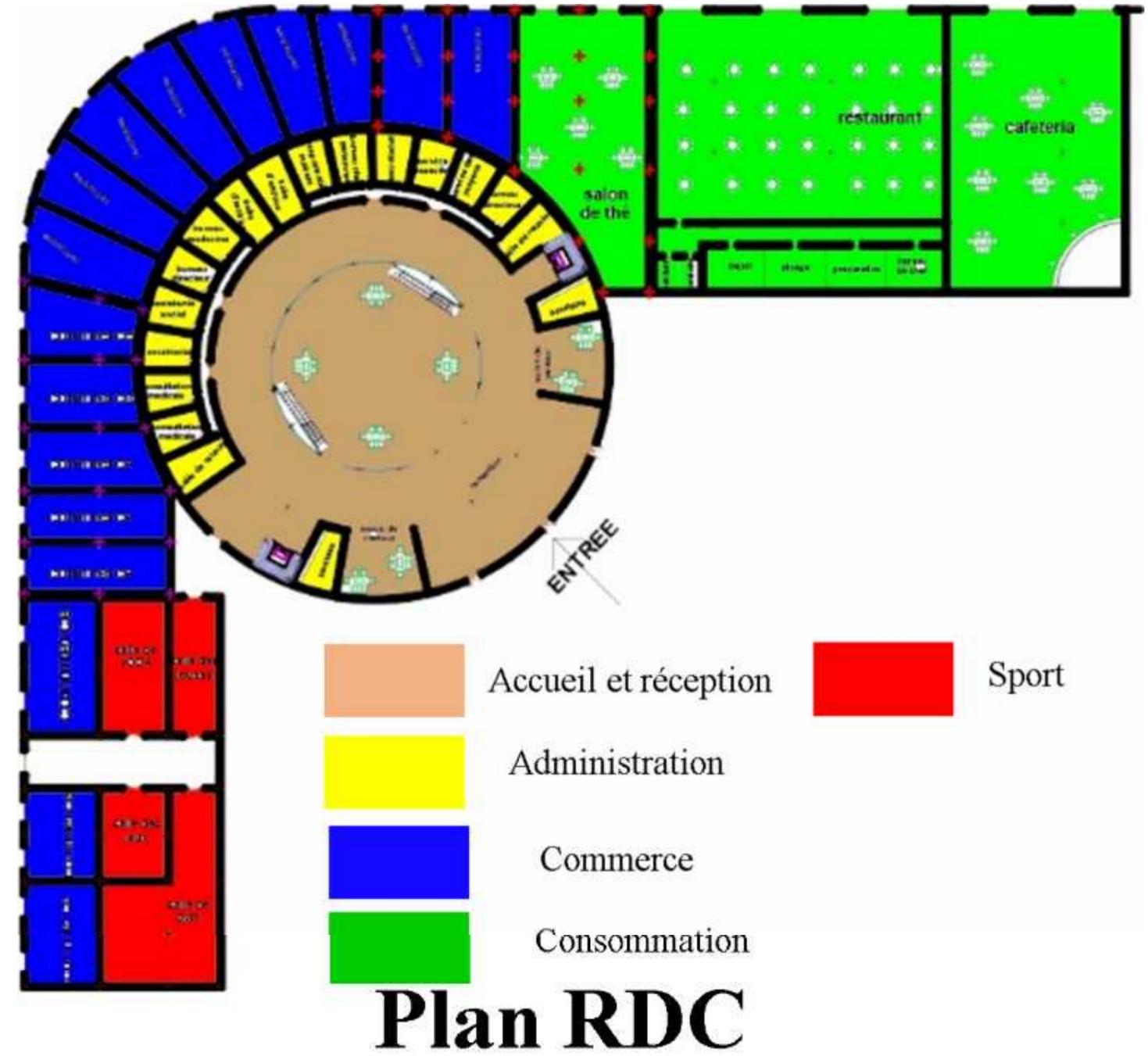


Figure 60 : Schéma d'affectation des espaces au 1<sup>er</sup> étage

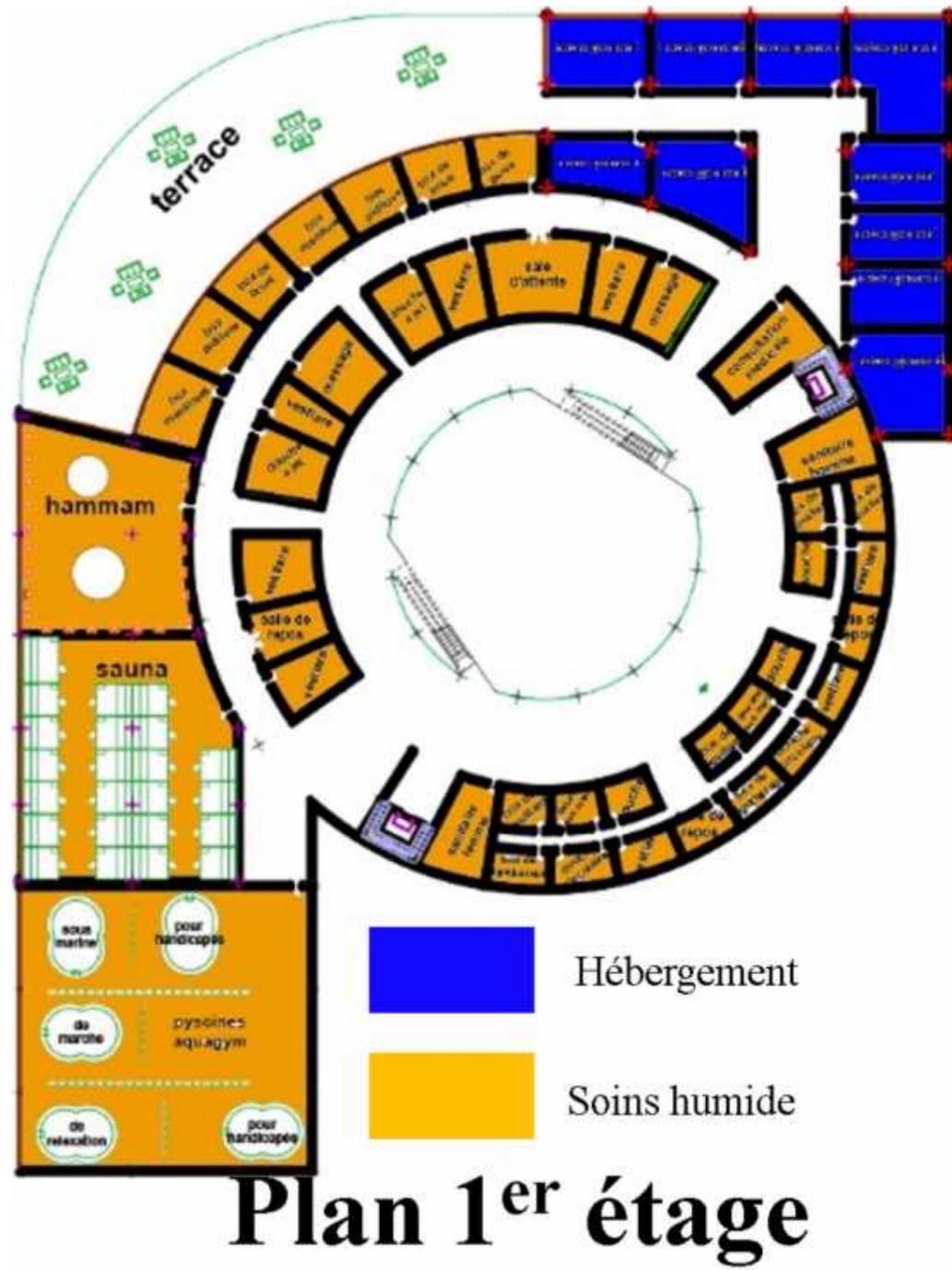


Figure 61 : Schéma d'affectation des espaces au 2<sup>ème</sup> étage

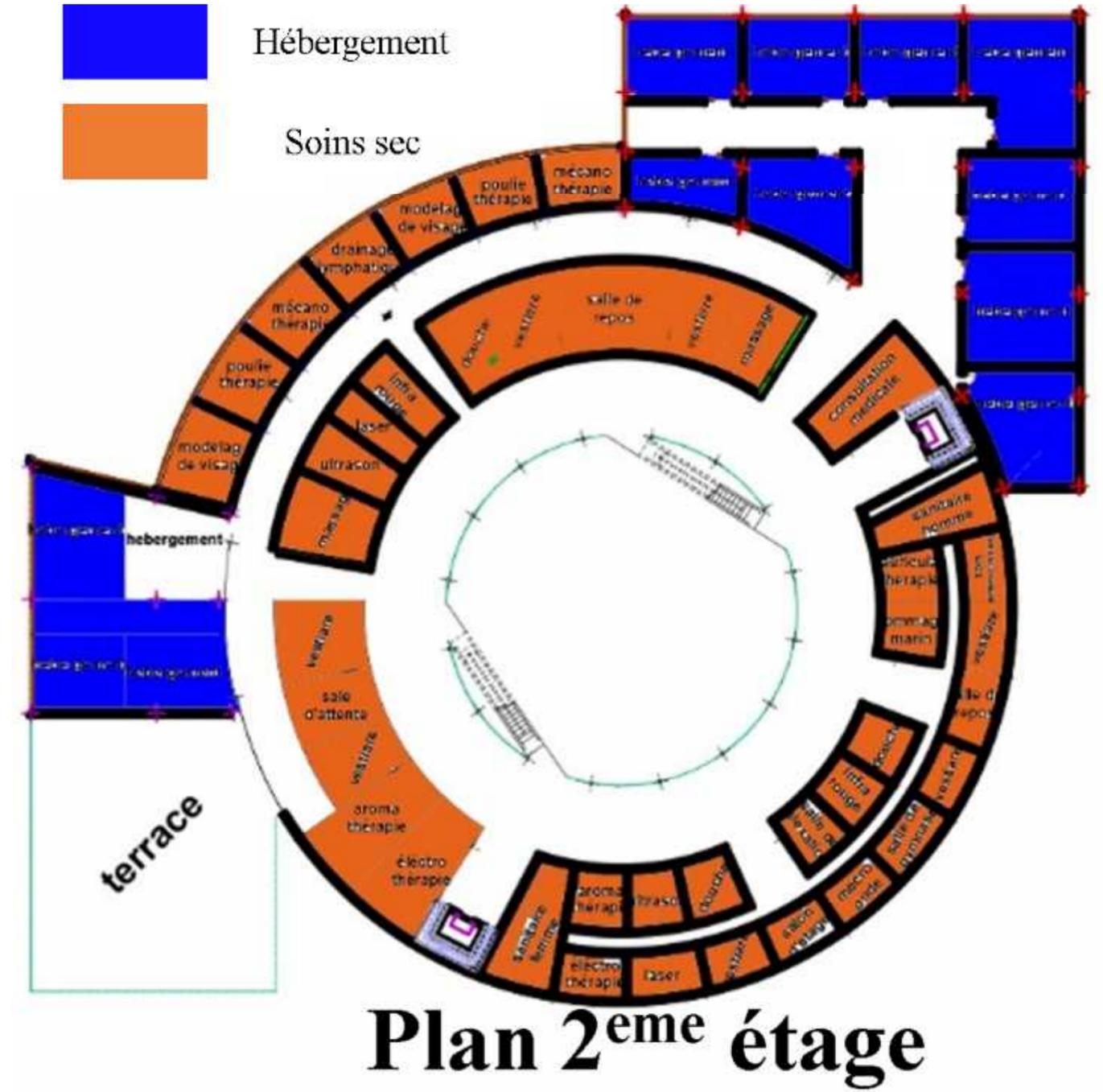
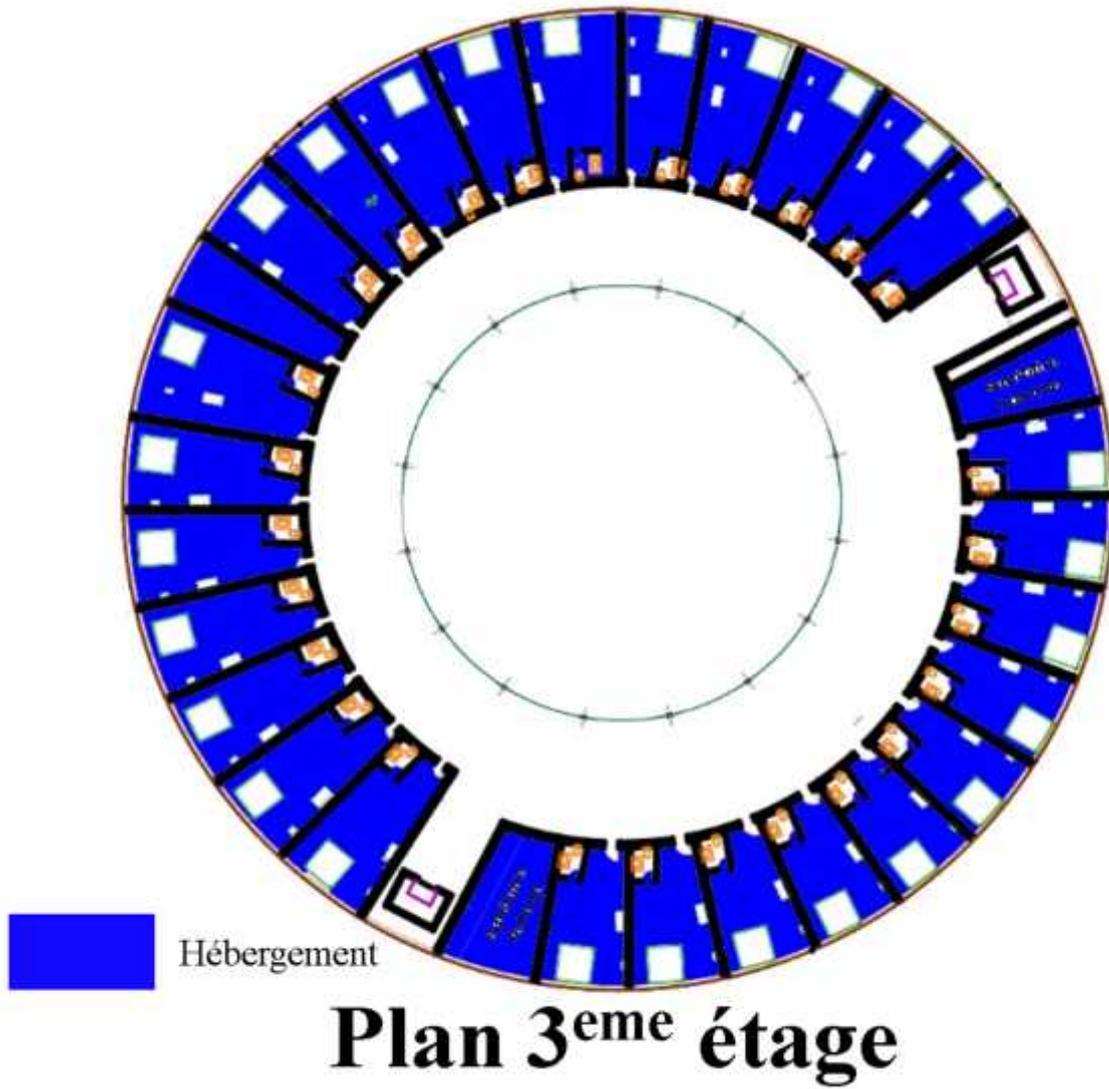
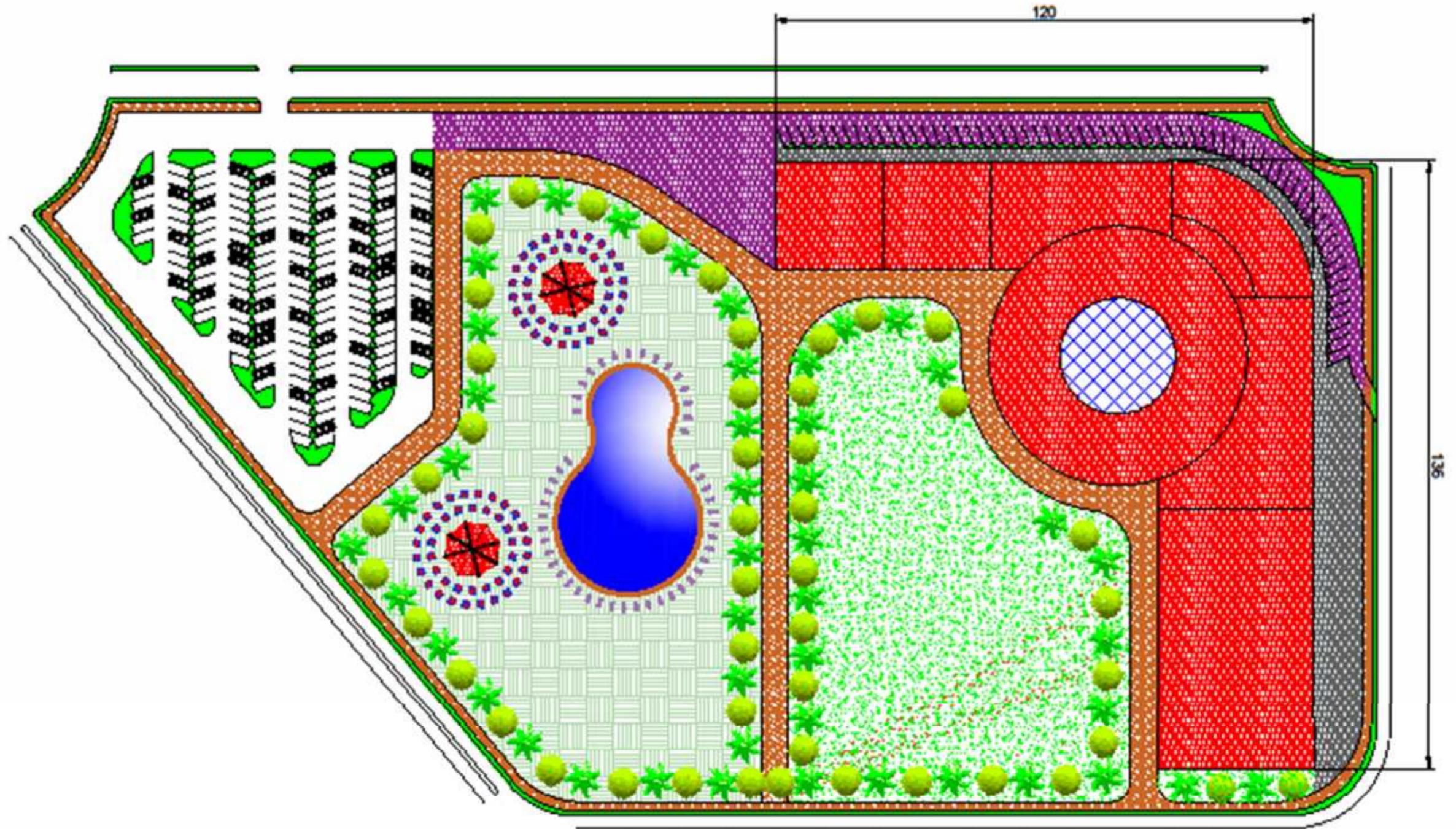


Figure 62 : Schéma d'affectation des espaces au 3<sup>ème</sup> étage

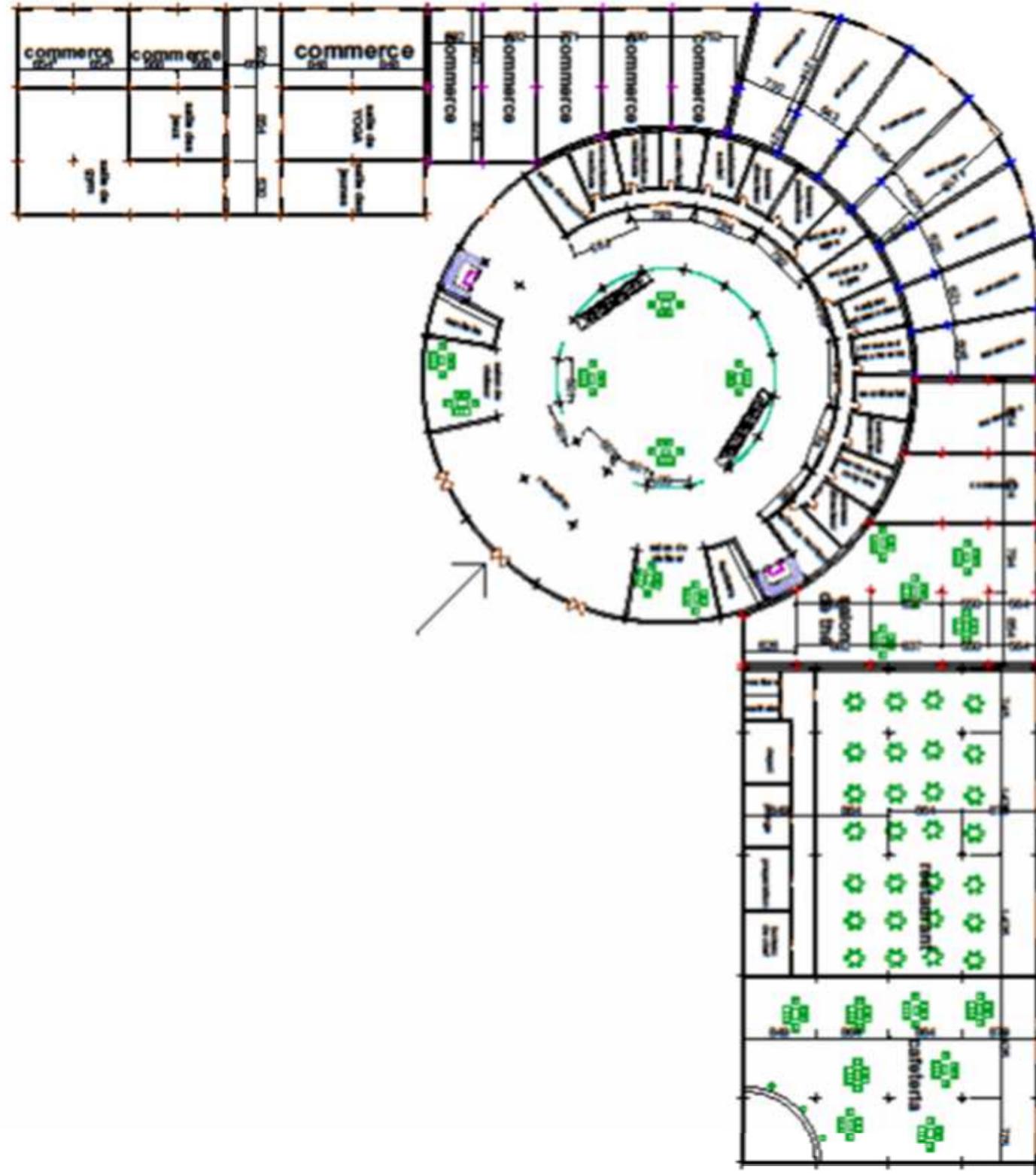


# Plan de masse



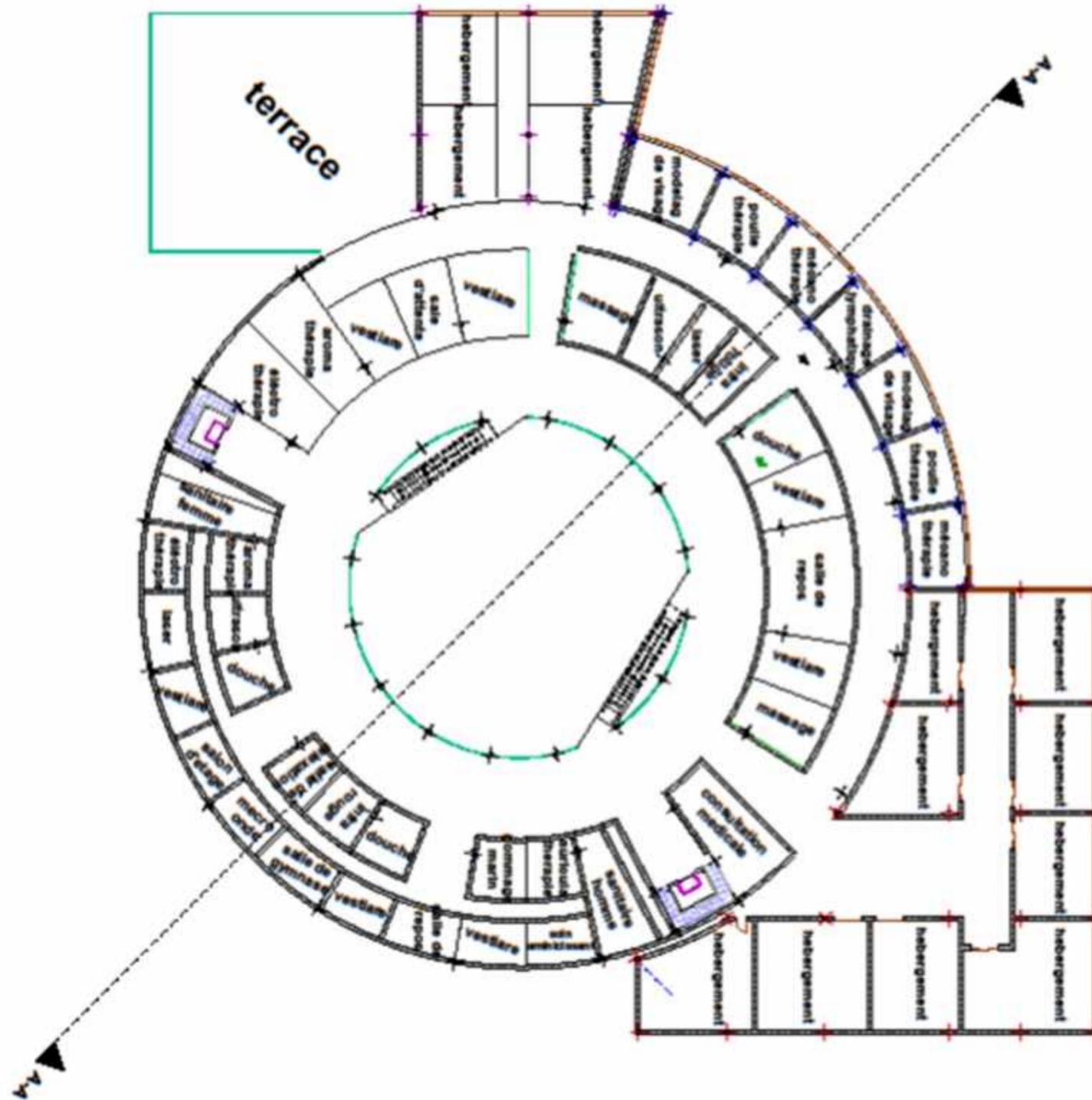


# Plan de RDC

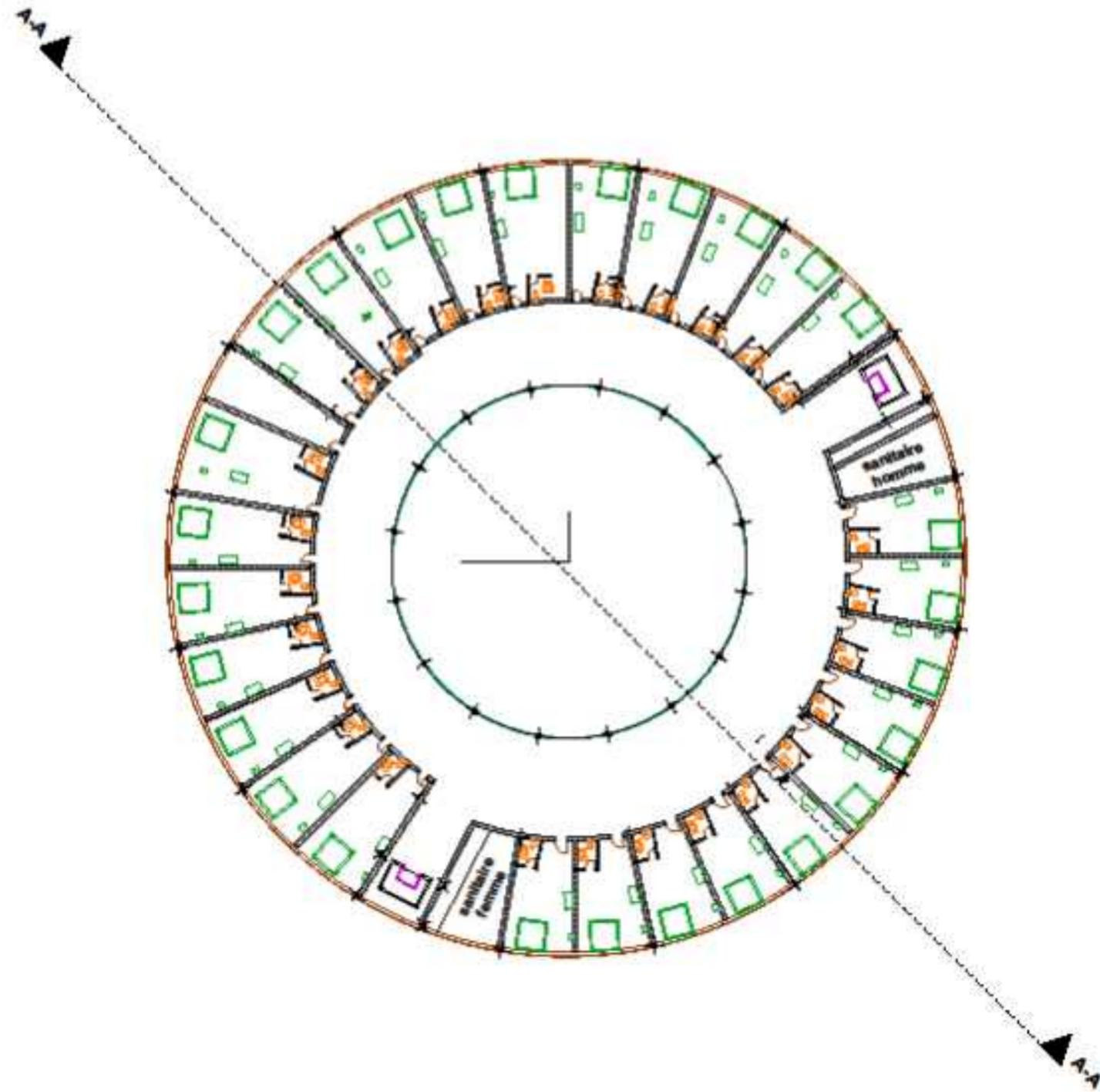




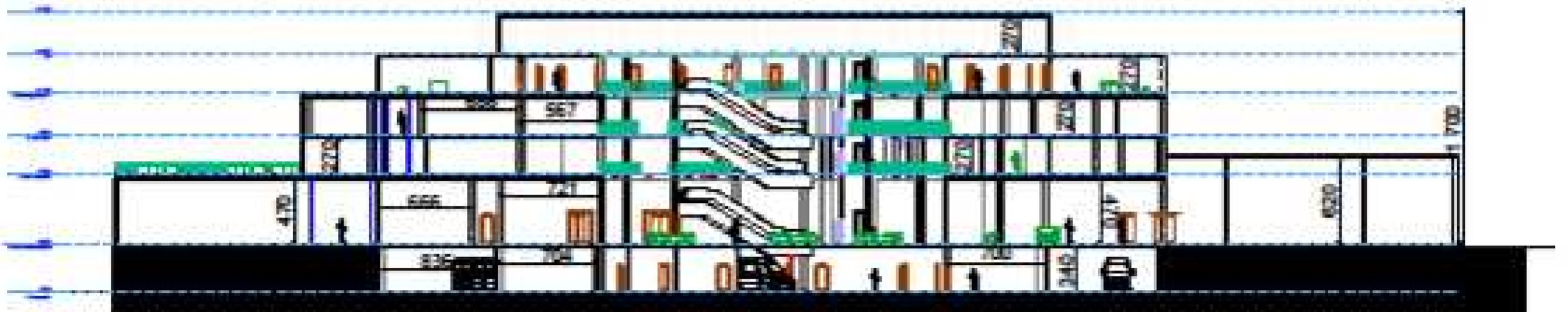
# Plan de 2<sup>ème</sup> étage



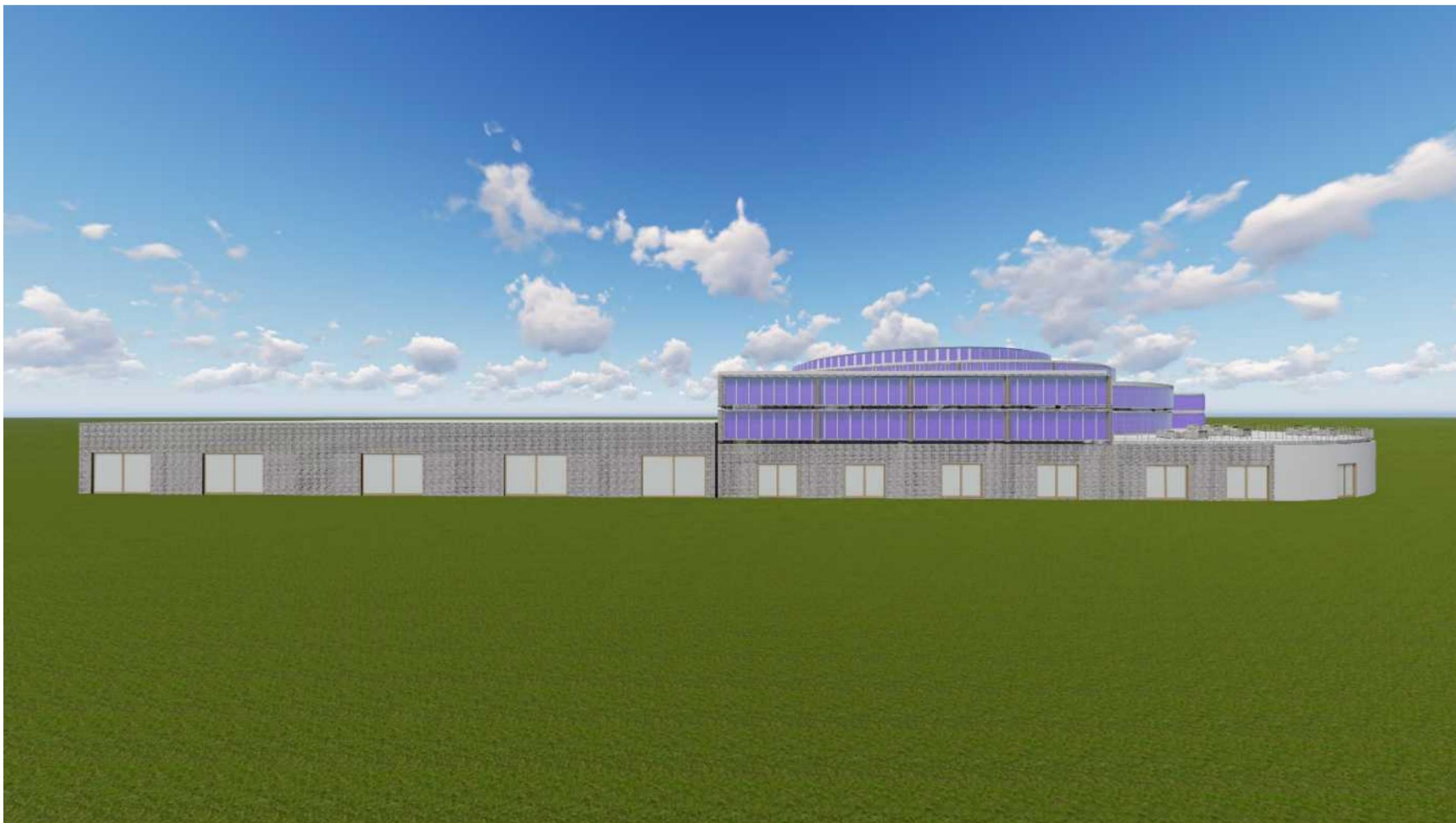
# Plan de 3<sup>ème</sup> étage



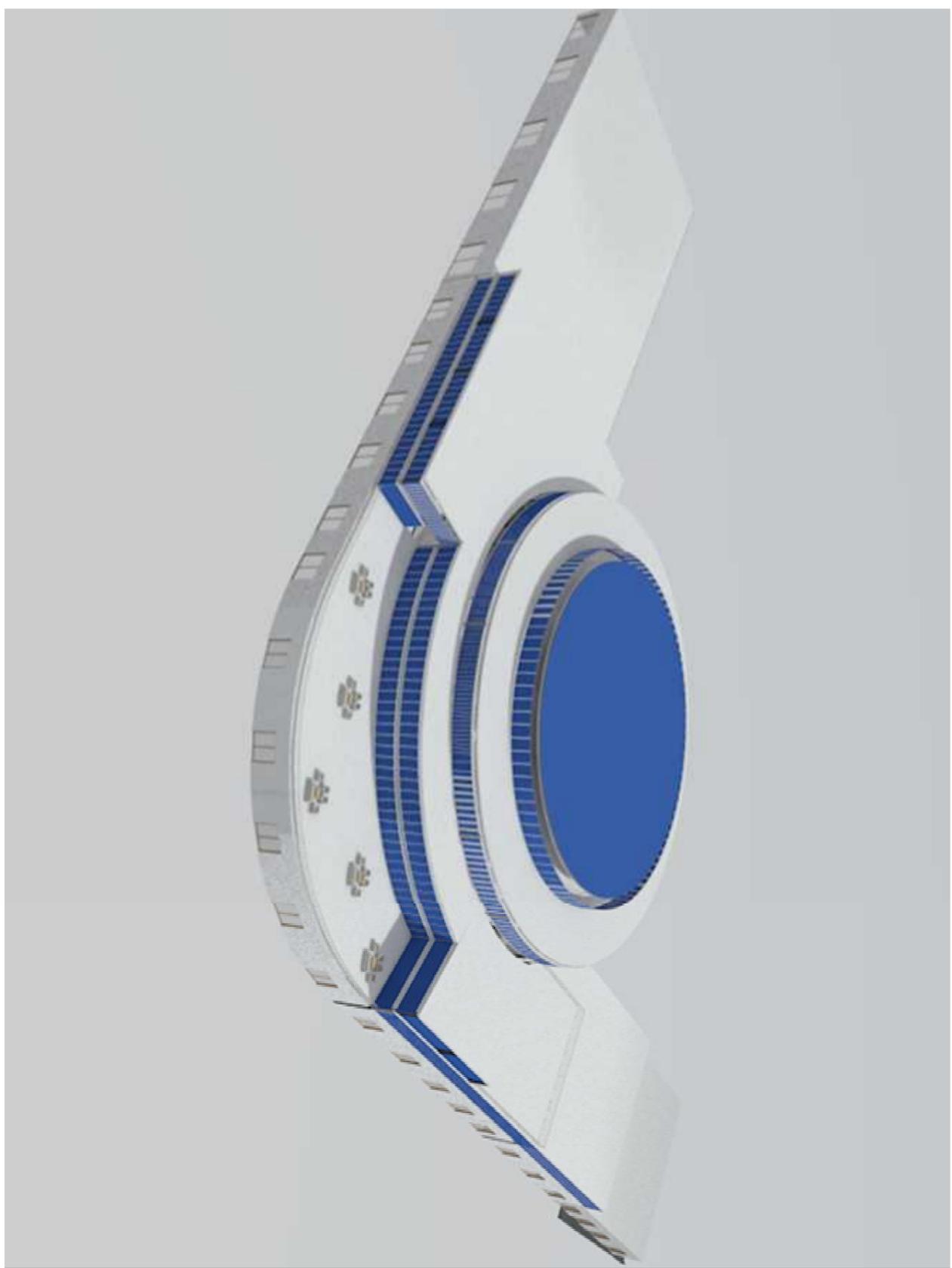
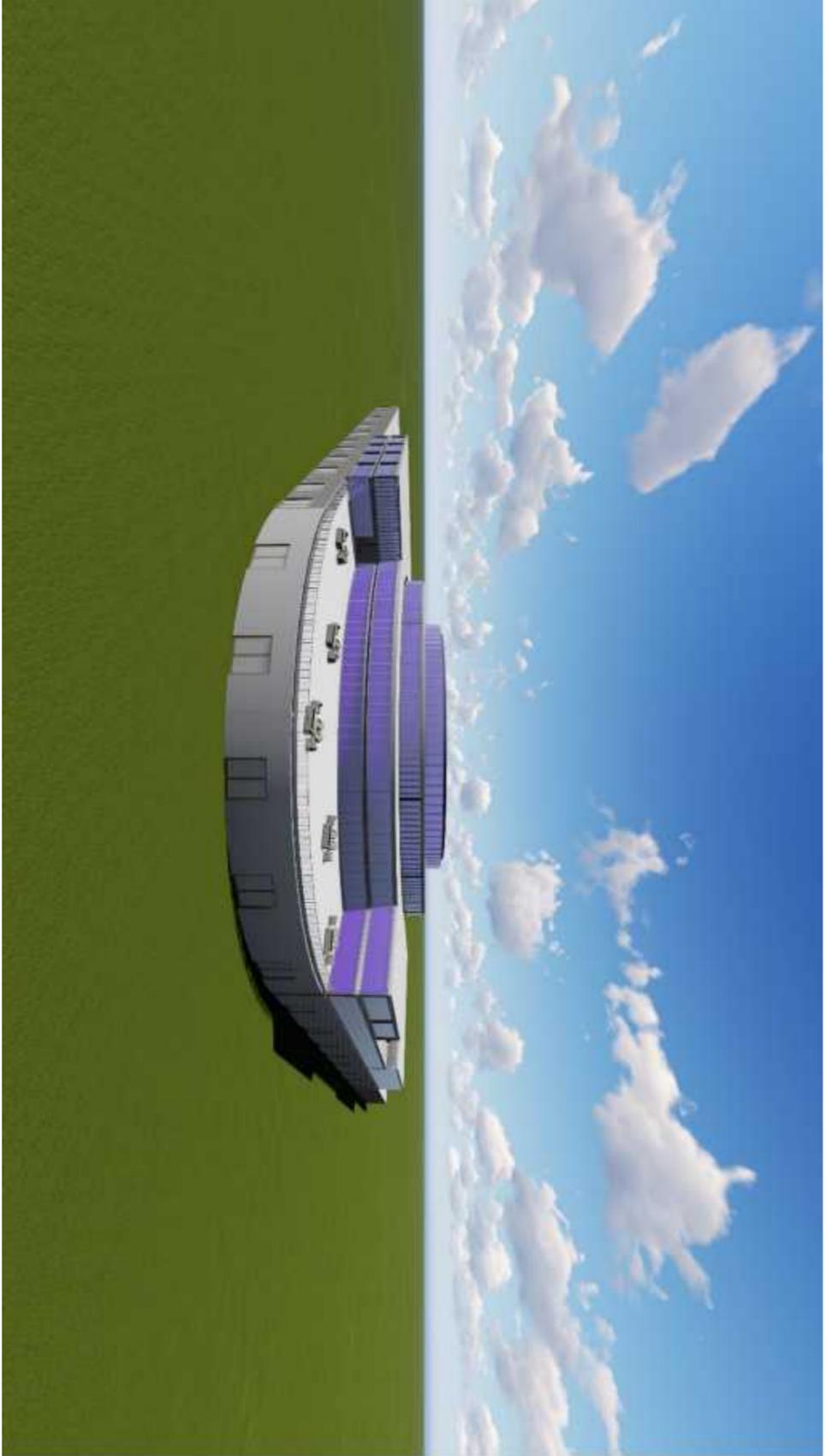
# Coupe A-A



## Façade principale



**Vue 3D**



## **CONCLUSION**

Bien que la conception d'un projet architectural ne peut jamais être fini nous avons tenté à travers notre intervention de répondre aux problématique posés dans le constat et par rapport aux objectifs de l'option ainsi que ce qu'on va apporter à cette étude.

Nous pouvons affirmer qu'au fil de notre étude, nous avons acquis un ensemble de connaissances sur les villes littorales dans leur contexte en général mais aussi sur le plan architectural et urbanistique en particulier.

Nous avons réalisé qu'un bon projet n'était pas uniquement esthétique mais qu'il devait avant tout s'intégrer judicieusement avec son environnement répond aux besoins réels de la ville littorale. Ainsi, à travers cette modeste étude, nous avons essayé de comprendre les situations de la ville de Zeralda pour intervenir efficacement à travers des projets qui s'intègrent au mieux dans leur environnement immédiat, et qui permettront de donner une meilleure mise en tourisme de l'Algérie à travers ces villes littorales.

## Liste des figures

Figure 01 : Carte de situation des complexes touristiques Ouest d'Alger.....	53
Figure 02 : Carte de situation de Zeralda à l'échelle régionale.....	53
Figure 03 : Carte de situation de Zeralda à l'échelle.....	53
Figure 04 : Périmètre urbain et les limites naturelles.....	54
Figure 05 : Accessibilité de la ville de Zeralda.....	55
Figure 06 : Caret de Zeralda en 1844, 1 <sup>er</sup> densification.....	55
Figure 07 : Extension du village par dédoublement.....	55
Figure 08 : Habitat de type colonial rectangulaire reste à nos jours.....	56
Figure 09 : Le kiosque de musique, la place et l'église.....	56
Figure 10 : Apparition de Sidi menif et village touristique.....	56
Figure 11 : Utilisation des grandes fenêtres.....	56
Figure 12 : Apparition de Sidi menif et village touristique.....	57
Figure 13 : Les composants de la ZET EST.....	58
Figure 14 : Les bungalows.....	58
Figure 15 : Hôtel Safir Mazafran.....	58
Figure 16 : Hôtel Sable d'Or.....	58
Figure 17 : Constat générale de la ville de Zeralda.....	58
Figure 18 : Route dessert et manque d'animation.....	59
Figure 19 : Espace non aménager.....	59
Figure 20 : Le rejet des eaux usées vers la mer.....	59
Figure 21 : Couleur de bâti sombre.....	60
Figure 22 : Orientation de l'ouverture opposée à la mer.....	60
Figure 23 : La rupture entre la ville de Zeralda et son front de mer.....	60
Figure 24 : carte de zeralda avec ses déférentes entités.....	61
Figure 25 : Site d'intervention.....	62
Figure 26 : Etat de lieu.....	63
Figure 27 : La voie qui mène vers la mer et la mutuelle.....	63
Figure 28 : Les dunes sableuse.....	63
Figure 29 : Broussaille.....	63
Figure 30 : Terrain marécageux à cause de la pluie.....	63
Figure 31 : Zone boisée.....	63
Figure 32 : Terrain marécageux à cause de la pluie.....	63
Figure 33 : L'axe principale qui mène vers la mer depuis RN11.....	63
Figure 34 : Gare routière.....	63
Figure 35 : RN 11.....	63
Figure 36 : Zone non aménager.....	63
Figure 37 : Schéma de principe d'aménagement.....	64
Figure 38 : Etapes d'élaborations du plan d'aménagement.....	65
Figure 39 : Cannes Promenade de la Croisette.....	66
Figure 40 : Esplanade.....	66
Figure 41 : Promenade végétale à la préfecture.....	66
Figure 42 : Bungalows à Ile de Maldives.....	67
Figure 43 : Jardin de détente et loisir.....	67
Figure 44 : Centre commerciale.....	67
Figure 45 : Centre d'équestre.....	67
Figure 46 : Centre thalassothérapie Miramar.....	68
Figure 47 : Aquarium.....	68
Figure 48 : Centre culturel.....	68
Figure 49 : Les serres d'expérimentations.....	68
Figure 50: The National Aquatics Center bejin.....	69

<i>Figure 51 : Serres d'exposition.....</i>	<i>69</i>
<i>Figure 52 : Serres d'expérimentations.....</i>	<i>69</i>
<i>Figure 53 : Serres d'exposition.....</i>	<i>69</i>
<i>Figure 54 : Serres d'exposition.....</i>	<i>69</i>
<i>Figure 55 : Plan d'aménagement.....</i>	<i>70</i>
<i>Figure 56 : La situation du projet par rapport à la ville.....</i>	<i>71</i>
<i>Figure 57 : La situation du projet par rapport au plan d'aménagement.....</i>	<i>71</i>
<i>Figure 58 : Schéma d'affectation des espaces au sous-sol.....</i>	<i>74</i>
<i>Figure 59 : Schéma d'affectation des espaces au RDC.....</i>	<i>74</i>
<i>Figure 60 : Schéma d'affectation des espaces au 1<sup>er</sup> étage.....</i>	<i>75</i>
<i>Figure 61 : Schéma d'affectation des espaces au 2<sup>eme</sup> étage.....</i>	<i>75</i>
<i>Figure 62 : Schéma d'affectation des espaces au 3<sup>mer</sup> étage.....</i>	<i>76</i>
<i>Figure 63 : Plan de masse.....</i>	<i>77</i>
<i>Figure 64 : Plan sous-sol.....</i>	<i>78</i>
<i>Figure 65 : Plan de RDC.....</i>	<i>79</i>
<i>Figure 66 : Plan de 1<sup>er</sup> étage.....</i>	<i>80</i>
<i>Figure 67 : Plan de 2<sup>eme</sup> étage.....</i>	<i>81</i>
<i>Figure 68 : Plan de 3<sup>eme</sup> étage.....</i>	<i>82</i>
<i>Figure 69 : Coupe A-A.....</i>	<i>83</i>
<i>Figure 70 : Façade principale.....</i>	<i>84</i>
<i>Figure 71 : Vue 3D.....</i>	<i>85</i>